



Assemblée générale

Soixante-neuvième session

10^e séance plénière

Judi 25 septembre 2014, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Kutesa. (Ouganda)

La séance est ouverte à 15 h 20.

Allocution d'El Hadj Yahya Jammeh, Président de la République de Gambie

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Gambie.

El Hadj Yahya Jammeh, Président de la République de Gambie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. El Hadj Yahya Jammeh, Président de la République de Gambie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Jammeh (*parle en anglais*) : Qu'Allah Tout-Puissant soit remercié de me donner à nouveau l'occasion de m'adresser à cette instance mondiale au moment où la civilisation humaine est au bord d'une catastrophe majeure. Avant de poursuivre, permettez-moi de vous féliciter chaleureusement, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session. Je vous souhaite plein succès et tiens à vous assurer de l'appui et de la coopération de la Gambie durant

votre mandat de Président de l'Assemblée. Je tiens aussi à rendre hommage à votre prédécesseur, M. John William Ashe, pour l'efficacité avec laquelle il a présidé l'Assemblée générale.

Nul n'ignore que l'injustice, les iniquités, l'exclusion, la cupidité contribuent à la création de tensions internationales qui peuvent avoir des conséquences catastrophiques, et causer des conflits, des guerres, la mort et la destruction. Nous sommes aujourd'hui les témoins d'une inertie lamentable de la part de l'Organisation des Nations Unies, alors que des États Membres puissants tirent indûment profit de Membres plus faibles; des sanctions économiques et financières injustes sont imposées à des États Membres; certains sont victimes d'intimidation et leurs ressources naturelles pillées; des guerres sont menées contre d'autres, simplement au nom de la démocratie, de la liberté et des changements de régime. Tous ces actes reposent sur de faux prétextes.

Tel n'est pas le scénario que de nobles et distinguées personnes, les fondateurs de l'Organisation des Nations Unies et de sa Charte, avaient envisagé. Les pères fondateurs de l'ONU ont eu pour dessein, il y a un demi-siècle, de créer une instance mondiale en vue de promouvoir les principes et idéaux de paix et de sécurité et de faire progresser la cause de la justice et de l'égalité, la liberté pour tous et le respect de la souveraineté et

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506. Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

14-54848(F)



Document adapté

Merci de recycler



de l'intégrité territoriale des États, riches ou pauvres, noirs ou blancs, grands ou petits, ainsi que le respect des valeurs sociales, spirituelles, religieuses et culturelles de tous les peuples. Par conséquent, pour respecter les principes fondateurs inscrits dans la Charte des Nations Unies, les États Membres doivent éviter d'encourager toute forme d'agression, d'affrontement et de tension dangereuse en observant la plus grande retenue dans la poursuite de leurs intérêts individuels ou collectifs nationaux au détriment des autres. De fait, la poursuite d'intérêts propres au détriment d'intérêts légitimes et de la sécurité des autres constitue un crime.

Lorsque de vives tensions dégénèrent en conflits ou en guerres, c'est toujours l'économie mondiale tout entière qui en pâtit, donnant lieu à des bouleversements et des reculs majeurs dans les pays en développement. Tel a été le cas à la suite de conflits régionaux ou internationaux passés, quand les prix du pétrole ont explosé, avec de graves incidences pour les pays en développement. En bref, l'ONU doit être perçue non pas comme une instance mondiale nuisible mais comme une instance mondiale défendant les intérêts de tous, et pas seulement ceux de quelques États Membres puissants.

La Gambie salue le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, intitulé « L'avenir que nous voulons » (résolution 66/288, annexe), ainsi que la création du Groupe de travail à composition non limitée sur les objectifs de développement durable et les instances consultatives associées, notamment les consultations régionales africaines sur les objectifs de développement durable. Tout en se félicitant des propositions avancées par le Groupe de travail à composition non limitée sur le cadre de développement pour l'après-2015, la Gambie espère que les objectifs et les cibles arrêtés jusqu'à présent seront le reflet d'un programme ouvert et porteur de transformation faisant fond des gains obtenus dans la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), afin de relever les nombreux défis complexes auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés.

C'est dans ce contexte que nous saluons le thème retenu pour la présente session, « Elaborer et concrétiser un programme de développement porteur de transformation pour l'après-2015 ». Ce thème est tout à fait pertinent et opportun, car il insuffle un élan nouveau à notre souhait ardent d'identifier un ensemble d'objectifs mondiaux pour mettre en œuvre le programme de développement international, après

que les OMD seront venus à échéance à la fin de 2015. Cependant, en lançant cette nouvelle initiative en faveur d'un changement porteur de transformation, nous ne devons pas céder à la tentation de masquer les faiblesses des OMD dont nous avons fait l'expérience. Il est nécessaire que nous tirions les enseignements des avancées et des échecs enregistrés dans la réalisation de ces objectifs et que nous renouvelions notre appui aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés, aux pays sans littoral et aux pays insulaires en développement, qui connaissent encore des difficultés dans la mise en œuvre des cibles cruciales des OMD avant la fin de 2015.

Au moment où le monde est confronté à de nombreux et complexes défis, il convient d'examiner le rôle prépondérant que l'ONU doit jouer dans la promotion de la paix et de la sécurité internationales, de la justice, des libertés et droits fondamentaux de tous les peuples. La réalisation des objectifs du développement durable pour l'après-2015 restera illusoire, à moins que l'ONU ne s'acquitte de sa mission première avec sérieux et joue un rôle prépondérant dans le règlement des crises locales et internationales dommageables au développement. L'ONU doit encore jouer le rôle prépondérant que l'on attend d'elle dans le règlement de certaines questions actuelles.

Premièrement, il y a l'Ebola, une fièvre hémorragique grave qui a fait plus de 2 000 victimes en Afrique de l'Ouest, surtout dans les pays gravement touchés, que sont la Guinée, la Sierra Leone et le Libéria. Selon l'Organisation mondiale de la Santé, si aucun effort majeur n'est immédiatement déployé, davantage de vies seront perdues et les économies de ces pays seront mises à rude épreuve. D'ores et déjà, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international ont prévu que, compte tenu des bouleversements dans les secteurs de la production et de la main-d'œuvre des économies de ces pays, la chute de leur croissance économique respective pourrait être de 1,5 % à 3,5 %, si la situation actuelle reste inchangée.

Pour les pays touchés, tous les efforts de développement sont désormais au point mort alors qu'ils doivent faire face à cette maladie contagieuse et mortelle. Il est encourageant que le Gouvernement des États-Unis se soit engagé, même tardivement, à fournir des moyens financiers et militaires pour freiner l'évolution de cette maladie. Ce geste est plus qu'une simple aide humanitaire. Il est aussi, comme le Président Obama l'a indiqué, dans l'intérêt de la sécurité

nationale des États-Unis. C'est vrai, car à l'heure de la mondialisation et de l'interdépendance, les maladies infectieuses peuvent facilement se propager partout dans le monde. C'est la raison pour laquelle l'Organisation des Nations Unies devrait prendre l'initiative de mobiliser un soutien international contre l'épidémie d'Ebola, qui représente un danger non seulement pour l'Afrique de l'Ouest, mais aussi pour le monde entier. À ce propos, nous tenons à remercier la Fédération de Russie qui a été une des premières grandes puissances à réagir à l'épidémie mortelle d'Ebola en dépêchant des équipes scientifiques et médicales dans les pays, dès l'annonce de cette épidémie.

Deuxièmement, depuis quelque temps, le monde est témoin de la forme la plus haineuse et la plus sanglante de terrorisme, dont les responsables sont des vermines humaines sataniques et sadiques déguisées en militants islamistes qui agissent ostensiblement au nom de la pureté de l'islam. En réalité, ces fils de l'infamie et leur honteuse et mensongère allégeance à la religion pacifique et noble qu'est l'islam sont une insulte non seulement à tous les vrais musulmans, mais à notre Prophète et à l'humanité en général.

Avant l'apparition des Moudjahidin en Iran, puis en Afghanistan dans les années 80, mouvement associé par la suite au terrorisme islamique par les grands médias occidentaux, au mépris total de sa création par les puissances occidentales et du soutien qu'elles lui ont apporté pour lutter contre les guerres par procuration menées contre la révolution islamique en Iran et les Soviétiques en Afghanistan, il n'existait pas de terrorisme islamique. L'islam, dans toute son histoire, n'a jamais été associé à la violence ou au terrorisme, car de tels actes sont *haram*, ou interdits, pour un musulman. L'islam est une religion de paix et de tolérance; elle n'a rien à voir avec les activités de ces bandes anti-islamiques de criminels dangereux, qui propagent rien de moins qu'une haine profondément ancrée pour la vie humaine et dont l'unique intention est de désacraliser et diffamer l'islam.

Par conséquent, ces divers groupes haineux et scélérats ne peuvent pas être associés à l'islam, car notre religion islamique est pure et unique et ne saurait donc être classée en plusieurs catégories – islam modéré, islam démocratique, islam extrême ou islam violent. Autrement dit, l'islam est une religion de pureté qui encourage ce qu'il y a de mieux dans le comportement humain et les relations entre individus, entre autres vertus, tel que l'a prescrit Allah, le créateur

tout-puissant. En d'autres termes, les adhérents à ces groupes de marginaux illuminés composés de bandits et de gangsters, tels que Boko Haram, l'État islamique en Syrie et Al-Qaida, sont de dangereux criminels, des ennemis de la civilisation humaine et du développement et doivent être éliminés de la surface de la Terre, car nous n'avons pas besoin d'eux.

Troisièmement, la situation au Moyen-Orient demeure extrêmement précaire, et l'ONU assiste impuissante au cycle de la violence dans la région. Lors du récent conflit entre Palestiniens et Israéliens, quelque 2 000 habitants de Gaza, la plupart des femmes et des enfants, sont morts aux mains de l'armée israélienne, et environ 70 Israéliens, tous des soldats à l'exception de trois enfants, ont perdu la vie. L'extension continue des colonies de peuplement israéliennes sur la terre palestinienne, en dépit des appels réitérés à la retenue de la part de la communauté internationale, est inacceptable, car elle sape toute perspective d'une solution à deux États. Le Gouvernement des États-Unis a joué par le passé un rôle de médiateur très stratégique et utile, mais il appartient aujourd'hui à l'ONU de jouer son rôle de chef de file dans la recherche d'un règlement pacifique qui soit juste, durable et acceptable par tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies.

Quatrièmement, dans le cadre de sa mission fondamentale, qui consiste à promouvoir la paix et la sécurité mondiales et une meilleure compréhension entre les peuples de différentes cultures et origines, l'ONU doit faire davantage pour prôner une culture de paix, de tolérance et de compréhension, non seulement entre les grandes religions du monde, mais aussi entre les États Membres eux-mêmes. Ce point est important alors que nous continuons d'assister à une propagation croissante d'informations erronées et d'inexactitudes, en particulier de la part des médias occidentaux, sur l'islam en général et l'application de la loi de la charia, notamment dans le Royaume d'Arabie saoudite. L'islam est né en Arabie saoudite, et la charia est à la fois un système juridique pour l'islam et la seule constitution divine non seulement pour le Royaume d'Arabie saoudite mais pour tous les États islamiques. Par conséquent, les critiques incessantes et les inexactitudes relatives à l'application de la loi de la charia en Arabie saoudite ou ailleurs sont irrespectueuses et répugnantes. Il est insultant pour tous les vrais musulmans que l'on qualifie de barbare la loi de la charia. En effet, les lois les plus barbares sont celles qui ne reposent sur aucun enseignement divin. La charia est le système

juridique prescrit par Allah Tout-Puissant pour tous les musulmans, et nous l'appliquerons à la lettre.

De la même façon, il convient de féliciter l'Assemblée générale d'avoir proclamé, il y a deux ans, la Semaine mondiale de l'harmonie interconfessionnelle. Elle a prié instamment les États Membres de proclamer la première semaine de février de chaque année Semaine mondiale de l'harmonie interconfessionnelle, avec des messages de bonne volonté et de tolérance diffusés dans les mosquées, églises et autres lieux de culte. S'il s'agit d'un pas positif dans la promotion de la paix et de l'harmonie entre les religions et les peuples ayant des systèmes de croyance différents, l'ONU doit faire davantage pour faire front aux attaques permanentes contre l'islam, notamment de la part de personnes qui ne croient même pas en l'existence d'un créateur suprême nommé Allah. Ces infidèles ne possèdent pas la grandeur morale pour décrire une religion – parce qu'ils ne croient pas en Dieu, et la religion appartient à Dieu – encore moins pour parler d'une religion aussi pure, authentique et noble que l'islam.

Enfin, l'Organisation des Nations Unies doit jouer un rôle central dans la lutte contre les injustices liées à l'application unilatérale ou bilatérale de sanctions économiques et financières imposées par un État Membre à un autre État comme outil coercitif de politique étrangère, parce que cela contrevient aux principes fondamentaux du droit international, du droit international humanitaire, aux règles et principes régissant la coexistence pacifique des États souverains. À cet égard, la Gambie demande au Gouvernement des États-Unis de lever sans conditions l'embargo de longue date imposé à Cuba par les États-Unis, qui frappe durement le peuple cubain. N'est-il pas paradoxal que la puissance qui évoque aujourd'hui le respect de la souveraineté de l'Ukraine et de sa liberté de choisir son propre mode de vie soit la même qui maintient depuis près de cinq décennies un système de punition collective injustifié contre le peuple cubain, dévastant ainsi son économie, pour la simple raison que, tout comme les Ukrainiens aujourd'hui, les Cubains ont choisi, il y a des décennies, le système de gouvernement de leur choix?

J'en viens maintenant à la question du changement climatique. Le changement climatique et le développement sont inextricablement liés. L'incidence du changement climatique se fait sentir dans tous les pays, particulièrement dans les pays en développement, car il compromet leur aptitude à atteindre le développement durable. L'Afrique n'est pas responsable

de la pollution et d'autres facteurs provoquant le changement climatique, pourtant c'est elle qui en pâtit le plus. L'agriculture africaine est dépendante à 96 % de la pluie et 50 % des emplois liés à la pêche pourraient disparaître d'ici à 2050. Le changement climatique a des incidences désastreuses sur les moyens d'existence en Afrique. La Gambie est fermement convaincue que l'atténuation des effets négatifs du changement climatique exige une réponse mondiale en temps opportun et de manière résolue. Loin de nous diviser, ce défi doit nous unir. À ce propos, la Gambie s'associe aux autres pays touchés par le changement climatique et aux groupes de même sensibilité pour exhorter les pays développés, parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, à s'acquitter pleinement des engagements auxquels ils ont souscrit au titre du Protocole de Kyoto.

En 1974, l'Assemblée a adopté la Déclaration concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international (résolution 3201(S-VI)), qui visait à répondre aux préoccupations légitimes des pays en développement, telles que l'amélioration des termes de l'échange et d'autres questions liées à la promotion d'un système économique international équitable. Nombre des questions politiques, économiques et sociales qui ont inspiré le nouvel ordre économique international demeurent non résolues, quatre décennies après cette déclaration historique. Au moment où nous nous penchons sur le programme pour l'après-2015, ne jetons pas aux oubliettes de l'histoire les préoccupations anciennes des pays en développement. En d'autres termes, leurs anciennes préoccupations, de même que leurs nouvelles aspirations, ne doivent plus être mises de côté. À cette fin, l'élaboration de tout programme porteur de transformation devrait logiquement donner lieu à une réforme véritable des institutions de gouvernance mondiale, notamment du système des Nations Unies.

Étant donné la composition actuelle du Conseil de sécurité, la réforme de cet organe important au sein de l'instance mondiale est attendue depuis longtemps. Nous, dirigeants africains, appelons depuis très longtemps l'attention sur la nécessité de restaurer l'efficacité et la légitimité de l'ONU en attribuant deux sièges permanents avec plein droit de veto, ainsi que deux sièges non permanents au Conseil de sécurité, afin de refléter les réalités géopolitiques actuelles.

Si les exigences en faveur d'une réforme du Conseil de sécurité dans l'intérêt de l'équité et de

la justice ne peuvent être satisfaites, des mesures concrètes devront être prises afin que l'Assemblée générale puisse assumer tous les pouvoirs du Conseil de sécurité et ses responsabilités, y compris le pouvoir d'imposer des sanctions. En vertu de cet arrangement, toutes les décisions prises par l'Assemblée générale devront faire l'objet d'un vote par tous les Membres et être approuvées par la majorité d'entre eux, ce qui garantira une institution mondiale plus démocratique et transparente appelée l'ONU.

Enfin, je tiens à appeler l'attention de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité sur les naufrages et les chavirements très fréquents et mystérieux de bateaux transportant généralement des migrants africains noirs à la recherche de pâturages plus verdoyants à l'Ouest, et qui finissent dans des sacs mortuaires sur les côtes européennes. Il est pour le moins étrange que ces pays, qui prétendent aimer tant les Africains et ne cessent de prêcher aux pays africains la bonne gouvernance, la primauté du droit et le respect de la vie et des droits de l'homme, fassent preuve d'un calme aussi inquiétant face au comportement particulièrement dangereux, raciste et inhumain de ceux qui conduisent délibérément au naufrage des Africains noirs, ne permettant qu'à quelques-uns d'avoir la chance d'être repêchés et envoyés dans des camps de concentration, appelés camps pour demandeurs d'asile. Ces camps n'ont rien à envier aux camps de concentration nazis, et personne, aucun pays ou institution des droits de l'homme à l'Ouest n'a jamais sonné l'alarme pour dénoncer ce type de génocide perpétré au XXI^e siècle.

Si les premiers Africains qui ont accueilli des explorateurs européens avant le colonialisme les avaient traités de cette façon, l'Afrique n'aurait pas été colonisée pendant 400 ans. Les explorateurs africains n'étaient rien d'autre que des gens qui recherchaient des pâturages plus verdoyants pour leurs concitoyens européens, car l'Europe, à cette époque, n'offrait pas de telles perspectives. Après 400 ans de pillage et de chaos colonial en Afrique, les pâturages de l'Afrique sont passés aujourd'hui du vert au marron, du fait du surpâturage. Non seulement les explorateurs africains ne sont pas les bienvenus aujourd'hui, mais ils sont voués à une mort immédiate sur le sol européen. C'est inacceptable.

C'est pourquoi l'Organisation des Nations Unies doit ouvrir une enquête impartiale et indépendante sur cette catastrophe provoquée par l'homme, à savoir le naufrage ou le chavirement de bateaux transportant de

jeunes Africains vers l'Europe. Si ces embarcations sont capables de traverser l'océan Atlantique et la Méditerranée, pour ne sombrer qu'en vue des côtes européennes, nous devons établir quelles forces meurtrières mystérieuses agissant sur les côtes européennes de la Méditerranée entraînent la désintégration et le naufrage à l'arrivée de bateaux transportant de jeunes Africains. Le racisme, la cupidité et la haine ne peuvent engendrer que la haine, la violence et l'affrontement désastreux entre les races. Nous, dirigeants africains, devons œuvrer de concert, je le souhaite, afin de protéger ces jeunes Africains des meurtres de masse commis sur les côtes européennes. J'appelle ainsi l'ONU à mener cette enquête en priorité et d'urgence afin d'éviter un affrontement racial majeur. Nous avons le droit, en tant qu'Africains, de défendre nos populations noires, où qu'elles se trouvent. Alors que nous accueillons toutes les races en Afrique, nous n'accepterons pas que des Africains soient traités comme des chiens, en toute impunité. C'est inacceptable. Si l'ONU reste inactive, alors nous agirons. Et c'est nous qui déciderons des mesures à prendre.

En Gambie, nous n'attaquons pas les gens parce qu'ils sont blancs ou noirs, ou en raison de leur religion. Aucun étranger en Gambie ne peut dire, « J'ai été attaqué parce que je suis étranger ». Si un étranger a affaire à la police, c'est parce qu'il a commis un délit pour lequel un Gambien serait arrêté. Si nous ne pouvons nous tolérer les uns les autres, le monde ne connaîtra jamais la paix, car personne ne peut stopper la migration. Allah Tout-Puissant a créé ce monde pour que nous puissions le parcourir, de la même façon que les Européens l'ont parcouru lorsque l'Europe était en faillite. Les Européens sont venus en Afrique il y a 400 ans. Nous ne les avons pas tués. Ils sont restés trop longtemps, et certains d'entre nous ont dû prendre les armes pour les chasser. Aujourd'hui ils ont surexploité notre terre. Nous voulons nous aussi des pâturages plus verdoyants, mais les Européens ne nous acceptent pas. Laissez les Africains revenir, ne les tuez pas. Les Européens n'ont pas le droit de les tuer.

Sur les centaines d'explorateurs européens qui sont venus en Gambie à cette époque, un seul européen a trouvé la mort sur le fleuve Gambie en 400 ans. Aujourd'hui, en l'espace de cinq ans, plus de 500 Gambiens ont perdu la vie sur les côtes européennes. C'est inacceptable. Trop c'est trop, l'ONU doit intervenir, et rapidement, ou nous devons déplorer notre incapacité à prendre les mesures appropriées au moment opportun.

Les réalités géopolitiques ont changé. Que l'Occident l'accepte et, avec nous, entreprenne de changer en même temps que ces réalités, alors que nous progressons ensemble vers l'avenir pacifique et radieux que nous appelons de nos vœux. Les prétendues superpuissances militaires doivent savoir que l'humanité reviendrait à l'âge de pierre si elles étaient assez imprudentes pour lancer une troisième guerre mondiale.

Nous ne pouvons avoir le beurre et l'argent du beurre et, en même temps, dicter aux autres, comment, quand et où ils peuvent en avoir leur part. Au XXI^e siècle, l'humanité n'a besoin que de superpuissances de paix et de développement, et non de fauteurs de guerres médiévales à l'europpéenne. Pourquoi ne pouvons-nous pas accepter la diversité de l'espèce humaine, la diversité des cultures, religions et modes de vie qui l'accompagnent, selon le souhait des différents groupes qui la composent?

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Gambie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

El Hadj Yahya Jammeh, Président de la République de Gambie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Bronislaw Komorowski, Président de la République de Pologne

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Pologne.

M. Bronislaw Komorowski, Président de la République de Pologne, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Bronislaw Komorowski, Président de la République de Pologne, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Komorowski (*parle en polonais, texte anglais fourni par la délégation*) : Je tiens tout d'abord à féliciter M. Kutesa pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session.

Dans le préambule de la Charte, nous lisons que l'Organisation des Nations Unies a été créée pour préserver les générations futures du fléau de la guerre et pour proclamer sa foi dans les droits fondamentaux de

l'homme et dans l'égalité des droits des nations, grandes et petites. Alors que nous commémorons cette année le centième anniversaire du déclenchement de la Première Guerre mondiale et le soixante-quinzième anniversaire du déclenchement de la Seconde Guerre mondiale, ces mots ont une résonance particulière pour nous – les Polonais, les Européens et toutes les sociétés frappées par ces tragédies. Ces deux guerres se sont déroulées en partie sur le territoire polonais. La seconde a débuté par l'agression allemande nazie en collaboration avec l'Union soviétique. Notre passé nous incite à réfléchir au contenu de la Charte et à ces événements du XXI^e siècle, qui constituent le fondement de nos décisions au niveau national et lient la communauté internationale tout entière réunie ici au Siècle de l'ONU.

La Première Guerre mondiale a eu pour résultat de faire naître le rêve d'un monde sans guerres. Cette croyance et ce souhait général ont accouché de la Société des Nations, premier système de sécurité collective de l'histoire. Ce système renfermait tous les éléments nécessaires pour imprimer une marque collective à l'histoire et maintenir la paix et la sécurité. Il s'appuyait dans son fonctionnement sur des règles importantes qui interdisaient la guerre et encourageaient le règlement pacifique des différends. Il a créé des organismes communs, des conférences sur le désarmement et des instances judiciaires internationales.

Cependant, malgré toutes ces institutions, nous n'avons pu bâtir un monde sans guerres. La Société des Nations est devenue une cible facile, pour ne pas dire un objet de moquerie. Pourtant, ce n'est pas la Société des Nations elle-même qui a échoué. L'échec est venu de ses membres, en particulier des puissances qui se sont vu confier la responsabilité particulière de mettre en œuvre sa tâche principale. Elles ont échoué face à l'expansion des régimes totalitaires, de droite comme de gauche. L'émergence du communisme, du national-socialisme et de nombreuses dictatures militaires s'explique en partie par la Première Guerre mondiale. Ces systèmes se sont nourris des conflits, la guerre idéologique et la guerre contre les autres peuples – contre les autres hommes – faisant partie intégrante de leur identité.

Ces menaces auraient pu être contrées à temps, mais le monde démocratique n'y est pas parvenu. Il a choisi de mener une politique d'apaisement à court terme et de satisfaire les appétits des dictatures au détriment d'États plus faibles. Le prix à payer pour cette négligence a été la Seconde Guerre mondiale, et l'humanité tout entière a payé un prix qui aurait été

inimaginable alors. C'est de l'expérience horrible de cette guerre, de l'Holocauste, que découle la notion juridique de génocide. C'est un juriste polonais, Raphael Lemkin, qui est l'auteur de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide. Avant même le déclenchement de cette guerre, il a compris la nature criminelle de ces deux types de totalitarisme.

Après l'hécatombe de la guerre, la communauté internationale a décidé, une fois encore, de bâtir un système de sécurité collective. Je suis fier que nous célébrions, l'année prochaine, le soixante-dixième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies. Très peu se souviennent aujourd'hui du monde sans l'Organisation, et il serait difficile d'imaginer le monde sans elle. Pendant ses sept décennies d'existence, l'ONU a accompli de remarquables avancées, mais elle a connu aussi de nombreux échecs.

Aujourd'hui, cependant, la situation est particulièrement inquiétante, les symptômes des problèmes qui ont entraîné la chute de la Société des Nations se faisant à nouveau jour. Nous assistons à la renaissance des superpuissances, au retour de la pensée qui a divisé le monde en sphères d'influence géopolitiques et qui a déjà conduit la communauté internationale au marasme de la haine, de l'affrontement et du conflit. L'ONU doit rester vigilante face au retour de telles positions. Elle ne doit tolérer aucun écart par rapport aux principes consacrés dans la Charte en matière de sécurité et de relations internationales. La tolérance à l'égard de telles positions entraîne toujours des résultats délétères et mène bien souvent à la catastrophe.

Nous ne saurions trop insister sur le fait que l'occupation de la Crimée et l'agression contre l'Ukraine constituent des violations des normes du droit international et foulent aux pieds les valeurs fondamentales de l'ONU. Le contexte idéologique de ce conflit est un retour à une rhétorique issue de la première moitié du siècle dernier, un retour à la logique des zones d'influence, à la logique de la loi du plus fort et de l'impitoyable domination impérialiste sur des voisins plus faibles, qui n'auraient d'autre choix que de devenir les satellites dociles d'une puissance redéfinissant les fondements mêmes de l'ordre international civilisé.

Le Conseil de sécurité, l'organe responsable de la paix, s'est avéré inefficace face aux conflits survenus en Ukraine et dans d'autres régions du monde, à cause en partie de ses règles de fonctionnement. Nous sommes menacés par une nouvelle descente dans l'impuissance si ces règles ne sont pas modifiées. Il est heureux que

l'Assemblée générale ait relevé le défi lorsque, par sa résolution 68/262 en date du 27 mars 2014, elle s'est rangée du côté de la partie la plus faible qui était la cible d'un acte d'agression impérialiste.

Je me sens d'autant plus triste et préoccupé par ce que je viens de dire que nous avons la joie de célébrer le vingt-cinquième anniversaire de l'abolition du communisme et de l'effondrement du bloc soviétique en Pologne, une date que d'autres pays de la région commémorent également. Ce « printemps des peuples », le deuxième dans l'histoire de l'Europe, a apporté la liberté aux peuples de l'Europe centrale et orientale, ainsi que le respect des droits de l'homme et la bonne gouvernance démocratique. À l'époque, des changements positifs se produisaient dans toute l'Europe, voire dans le monde entier. Le rideau de fer est tombé, de même que la division bipolaire du monde. La confrontation de la guerre froide et ses menaces connexes de conflit nucléaire ont été reléguées au passé.

Ce changement historique a commencé en Pologne avec la création du mouvement Solidarité et ses 10 millions de membres, un mouvement d'opposition pacifique contre l'oppression totalitaire et la violation des droits des nations. Les élections législatives victorieuses du 4 juin ont abouti à la formation, le 12 septembre 1989, du premier Gouvernement non communiste dans notre partie de l'Europe depuis la Seconde Guerre mondiale, le Gouvernement de Tadeusz Mazowiecki.

Deux semaines plus tard, le 25 septembre, il y a exactement 25 ans, le Ministre des affaires étrangères de ce nouveau Gouvernement, le professeur Krzysztof Skubiszewski, s'adressait à l'Assemblée de cette même tribune (voir A/44/PV.4) et proclamait que la nouvelle Pologne ne respecterait pas la logique des zones d'influence. Il a en outre révélé que nous allions respecter les traités et obligations existants, ainsi que les intérêts des autres États en matière de sécurité, et que rien de tout cela ne se traduirait par des limitations quant au choix ou à la modification du système politique.

Cette nouvelle logique des relations internationales a été extrêmement bénéfique pour l'Europe, où une grande vague d'unification a été mise en mouvement grâce au renforcement des mécanismes d'intégration de la Communauté européenne et à son élargissement à de nombreux États. Dans notre région, l'Union européenne est synonyme de paix. Elle a été créée afin qu'il n'y ait plus de guerres sur un continent qui était notoirement connu pour en avoir été le théâtre. Et en effet, l'Union européenne est devenue une force

importante pour la paix en Europe et bien au-delà de ses frontières, une force à laquelle la Pologne a contribué de façon très active.

Nous étions en droit d'espérer que les avantages créés par la fin des divisions en Europe et de la logique des zones d'influence impérialistes seraient partagés par un nombre croissant d'États et de nations – et pas seulement en Europe – lesquels seraient en mesure de décider de leur sort démocratiquement et de vivre dans la paix et la prospérité, à l'abri de toute domination extérieure. Nous espérions et continuons d'espérer une modernisation démocratique de la Russie. Mais ce qui s'est passé il y a six mois en Europe de l'Est a porté un coup à cet espoir et menacé la sécurité de notre continent européen. Dans notre partie de l'Europe, les populations se demandent à nouveau si la guerre comme moyen de réaliser un objectif politique sera également la réalité à long terme de l'Europe. Nous ne pouvons pas accepter la brutalité croissante de la vie internationale partout dans le monde – et encore moins en Europe, où les blessures de deux guerres mondiales ne sont toujours pas guéries.

Pourtant, les guerres et les conflits se poursuivent également dans d'autres parties de notre globe, font des victimes innombrables et provoquent des souffrances et des destructions. Nous avons tous été surpris par l'apparition si rapide du soi-disant État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL). La brutalité des actions commises par ses combattants, qui assassinent et persécutent les adeptes de toutes les religions, y compris ceux qui professent l'islam, doit inspirer la terreur et déclencher une réponse de la communauté internationale. La barbarie de l'EIIL est un défi lancé à toute l'humanité, sans distinction de religion, d'origine ethnique ou d'opinion politique. Nous, les États fidèles à la Charte des Nations Unies, ne pouvons pas nous soustraire à notre responsabilité d'assurer la sécurité. Nous sommes responsables de la protection des personnes menacées par cette extrême forme de violence. Mais tout doit être fait pour s'assurer que les mesures que nous prenons ne contreviennent pas à la Charte des Nations Unies.

Nous exprimons notre préoccupation et notre sympathie à l'égard des victimes civiles des conflits et des tragédies en Syrie, en Libye, en Israël, dans la bande de Gaza et dans de nombreux États africains. Tous ces conflits et, à un degré encore plus grand, les guerres civiles dans certains pays africains, sont accompagnés de catastrophes humanitaires. Les Nations Unies, et en particulier les superpuissances qui peuvent influencer sur

les parties prenantes, doivent tout faire pour y mettre fin.

Personne ne pourra jamais prendre la place de l'Organisation des Nations Unies et de ses organismes pour ce qui est de l'aide aux réfugiés et aux victimes de tragédies humanitaires. Au nom de la Pologne, je leur exprime toute notre appréciation, ainsi que notre reconnaissance aux milliers de membres courageux des organisations humanitaires, des organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales qui, au milieu de tous les dangers et souvent au prix de leur propre vie, s'empressent d'aider les victimes de persécution. Ils aident ceux dont la sécurité et la santé sont menacées – ceux qui sont laissés seuls, sans un toit au-dessus de leur tête, qui sont loin de leurs foyers où beaucoup ne pourront jamais retourner parce qu'ils ont été détruits. De plus de plus de personnes sont victimes des souffrances et de la cruauté liées à des conflits militaires. Cette tendance terrifiante doit être arrêtée par nos efforts communs.

Le fait que, dans de nombreux endroits du monde, on assiste à des conflits qui entraînent des tragédies humaines et la mort de milliers de personnes est dû, en règle générale, à un non-respect des droits humains fondamentaux. Des communautés et des nations entières se voient refuser toute influence sur les décisions politiques. Le pouvoir sans contrôle est, dans la plupart des cas, corrompu et égoïste, incapable de sortir les pays du sous-développement et de la pauvreté. C'est la toile de fond des conflits et des rébellions en Ukraine, en Iraq, en Libye et dans de nombreux autres endroits du monde. C'est pourquoi nous devons intensifier nos efforts en offrant une aide au développement génératrice d'une transformation sociale, économique et politique. Sinon, la seule alternative à la dictature sera le chaos.

La Pologne attache une importance particulière au rôle de la démocratie dans la vie des nations, dans leur développement et dans leur action au niveau international. Nous savons tout ce que nous avons perdu faute de démocratie sous le régime communiste, et nous savons tout ce que nous avons gagné avec le retour à la démocratie, en termes de réalisation de nos aspirations civiques et d'expression de notre souveraineté nationale. C'est pour cette raison qu'une initiative internationale de vaste portée, la Communauté des démocraties, a été lancée à Varsovie en 2000, et c'est précisément pour la même raison que mon pays a créé le Prix international Lech Wałęsa Solidarité pour récompenser ceux qui

agissent en faveur de la démocratie et des libertés fondamentales.

La Pologne est intimement convaincue qu'on ne peut parvenir au développement durable sans l'état de droit et sans le respect des droits fondamentaux et des libertés pour tous. Nous mettrons tout en œuvre pour que ces questions soient dûment prises en compte dans le nouveau programme de développement des Nations Unies. Les expériences que nous avons vécues au cours des dernières décennies de notre histoire nous ont appris l'importance de la solidarité, de la responsabilité et de la participation – les trois principes qui régissent le système des Nations Unies et auxquels nous sommes fidèles.

Nous saluons la contribution apportée par les Nations Unies pour améliorer la situation économique et sociale dans les régions du monde qui connaissent une situation particulièrement difficile. La Pologne participe activement à la définition des priorités et des moyens de mise en œuvre du nouveau programme de développement qui remplacera les objectifs du Millénaire pour le développement de 2000. Nous allons travailler avec énergie à sa concrétisation. Ce nouveau programme de développement doit intégrer pleinement et de façon cohérente les dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable, tout en mettant l'accent sur la réduction de la pauvreté et la protection de l'environnement naturel.

Parvenir à un accord international sur cette question est une tâche aussi ambitieuse que difficile – mais en même temps nécessaire et réalisable. Le document de synthèse issu de la dernière session de l'Assemblée, qui a été élaboré par le Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable sous la présidence efficace et conjointe du Kenya et de la Hongrie, oriente la poursuite des négociations sur cette question. La Pologne continuera de participer activement à ce dialogue qui devrait aboutir à l'élaboration d'un nouveau programme de développement pour l'après-2015, ambitieux et universel.

Il est vital d'enrayer les changements climatiques causés par le développement de la civilisation humaine et de nous adapter aux changements qui sont déjà irréversibles. Cela posent des questions existentielles liées à la sécurité, aux problèmes de développement économique, à la préservation de la diversité biologique au sein de l'écosystème terrestre et à la qualité de vie. La Pologne, qui a accueilli la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques à Varsovie en

novembre 2013 et qui assure toujours la présidence de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, reste déterminée à ce que les négociations aboutissent. Nous estimons qu'il est possible de parvenir à un accord équitable pour tous les pays, quel que soit leur niveau de développement économique. Un accord est possible, et j'espère qu'il va se matérialiser dans un avenir proche. Je voudrais rappeler que malgré les difficultés et les coûts liés à la transformation économique, la Pologne a réduit ses émissions de gaz à effet de serre d'environ 30% depuis 1988 – en d'autres termes, nous sommes allés bien au-delà des obligations énoncées à cet égard dans le Protocole de Kyoto.

La Pologne participe activement aux activités de l'Organisation dans divers domaines, des droits de l'homme au désarmement. Par conséquent, nous sommes parfaitement conscients que rien ne peut remplacer le système des Nations Unies, même si ce dernier est constamment perfectible. La Pologne assume de plus en plus de responsabilités en ce qui concerne la coopération au service du développement, l'aide humanitaire et la protection du climat. Nous sommes prêts à partager notre expérience et nos idées en tant que membre non permanent du Conseil de sécurité pour la période 2018-2019. Nous comptons appuyer une réforme de cet organe qui le rendra plus représentatif tout en améliorant son efficacité. Cette réforme doit porter principalement sur le mandat du Conseil dans les situations où le principe de la responsabilité de protéger, adopté par la communauté internationale en 2005, est en jeu. Il faut mettre en place un mécanisme qui donnerait au Conseil la capacité d'agir dans de telles situations, tout en faisant en sorte que l'on ne puisse pas se servir du mandat du Conseil à d'autres fins que l'exercice de cette responsabilité.

J'ai déjà lancé cette idée à deux reprises depuis cette tribune. Elle pourrait être couplée à une réforme plus vaste du Conseil, dont les grands axes ont été esquissés avant le sommet historique qui s'est tenu en 2005. L'enjeu demeure inchangé depuis près de 70 ans : nous voulons préserver les générations futures du fléau de la guerre et proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme et dans l'égalité de droits des nations, grandes et petites.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Pologne de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Bronisław Komorowski, Président de la République de Pologne, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Andris Bērziņš, Président de la République de Lettonie

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Lettonie.

M. Andris Bērziņš, Président de la République de Lettonie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Andris Bērziņš, Président de la République de Lettonie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Bērziņš (*parle en anglais*) : Nous entamons une session cruciale de l'Assemblée générale, durant laquelle nous allons définir la voie que nous allons suivre après 2015. Cette voie doit se fonder sur les trois piliers que sont la sécurité, le développement et les droits de l'homme. Si l'un de ces éléments est absent, les deux autres ne pourront pas tenir.

Cette année, nous avons commémoré les tristes anniversaires de la Première et de la Seconde guerres mondiales. Ces deux guerres ont commencé en Europe, mais se sont rapidement propagées au monde entier, détruisant la vie d'une quantité innombrable de personnes. La Société des Nations et l'Organisation des Nations Unies sont nées des cendres de ces guerres.

Aujourd'hui, une fois encore, la sécurité et la paix mondiale sont menacées par des forces qui veulent réécrire l'histoire et les règles qui régissent l'ordre international. L'agression lancée par la Russie contre l'Ukraine a fait fi des principes fondamentaux des Nations Unies, en s'attaquant aux fondements même du système international. La Russie s'est emparée d'une partie d'un pays européen souverain, en usant de tactiques de guerre et d'une vaste propagande jusqu'à inédites contre son voisin. Elle a permis la tragique destruction en vol d'un avion civil. Elle a montré que les accords et les engagements ne comptent pas, et elle ignore et manipule aveuglément l'opinion internationale. Ces actes ne peuvent être qualifiés que de menace à la paix et à la sécurité mondiales. Le monde, y compris l'Assemblée générale, défend l'intégrité territoriale

de l'Ukraine. L'annexion illégale de la Crimée et de Sébastopol par la Russie a été condamnée et ne sera pas reconnue par la communauté internationale.

La Russie a un rôle essentiel à jouer dans la sécurité et la stabilité en Europe et devrait faire partie de la solution – non du problème. La Lettonie espère que le cessez-le-feu conclu le 5 septembre sera maintenu. La Lettonie demande donc à la Russie de retirer immédiatement ses forces armées du territoire ukrainien et de cesser d'envoyer des armes et des mercenaires aux groupes terroristes. Nous exhortons la Russie à honorer de nouveau ses engagements internationaux et à respecter le droit international.

Il y a 75 ans, la désintégration du système international s'est avérée fatale pour les États baltes. Deux régimes totalitaires – l'un dirigé par Hitler, l'autre par Staline – ont divisé l'Europe, et nous avons perdu notre liberté pendant 50 longues années. Il y a 25 ans, plus de 2 millions de personnes ont uni leurs forces pour former une chaîne humaine traversant l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie. La voie balte a clairement montré que nos peuples voulaient la liberté et le rétablissement de leur souveraineté. Les peuples baltes ont fait leur choix. Le peuple ukrainien a lui aussi le droit de choisir sa propre voie démocratique et d'exercer ses droits et ses libertés fondamentales.

La Lettonie appuie la complémentarité des efforts entre organisations internationales aux niveaux mondial et régional afin d'utiliser tous les instruments à leur disposition pour prévenir l'apparition d'un conflit gelé dans l'est de l'Ukraine; aider et appuyer l'Ukraine; faire respecter les accords et les engagements et exiger de toutes les parties, y compris la Russie, qu'elles les appliquent; préserver l'unité de l'Ukraine et dénoncer les tentatives de division de ce pays par le rétablissement de sphères d'influence et en faisant d'un appui dissimulé à des terroristes une nouvelle norme en Europe.

Il n'y a pas d'autre solution qu'un ordre international fondé sur l'état de droit, la démocratie et le respect des droits de l'homme, posant les fondements d'une paix et d'une sécurité durables. Le règlement des conflits prolongés en Transnistrie, en Abkhazie, en Ossétie du Sud et dans le Haut-Karabakh doit rester une priorité internationale.

Par ailleurs, la situation en matière de sécurité dans l'ensemble de la région du Moyen-Orient est très fragile. Il est essentiel de trouver une solution au conflit israélo-palestinien pour instaurer une stabilité durable

dans la région. Suite à l'escalade de la violence observée ces derniers mois, la communauté internationale, y compris la Lettonie, a fourni une aide pour répondre aux besoins humanitaires urgents de la population de Gaza. Nous espérons que les deux parties respecteront pleinement le cessez-le-feu actuel. Toutefois, seul un accord sur une solution des deux États, conclu dans le cadre de négociations directes, permettra d'atteindre ces objectifs.

Nous nous félicitons de l'élimination des armes chimiques et matières connexes de la Syrie. Bien que l'objectif immédiat soit d'apaiser les souffrances que continuent d'endurer les Syriens, la communauté internationale doit poursuivre les efforts politiques pour trouver une solution à cet effroyable conflit. Les personnes responsables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité en Syrie doivent répondre de leurs actes devant la Cour pénale internationale.

La capacité restreinte du Conseil de sécurité de s'attaquer en temps voulu aux crises en Syrie et en Ukraine montre qu'il est nécessaire d'avancer dans la réforme du Conseil. La Lettonie est favorable à l'augmentation du nombre de membres, permanents et non permanents, du Conseil de sécurité. Dans le même temps, l'initiative française, visant à limiter le recours au veto, mérite que nous y prêtions tous attention.

L'achèvement de la mission de la Force internationale d'assistance à la sécurité en Afghanistan cette année sera une étape importante vers le transfert de l'entière responsabilité de la paix et de la stabilité de ce pays à son peuple. Malgré toutes les difficultés, ce que la mission a apporté est évident. La paix et la sécurité ont été renforcées, de même que les droits de l'homme, et les possibilités offertes aux Afghans n'ont jamais été aussi nombreuses.

La récente élection présidentielle montre clairement que les Afghans veulent vivre dans une société pacifique et démocratique. Les Afghans ne seront pas abandonnés après 2014. L'appui international à l'Afghanistan, y compris en matière de sécurité, sera maintenu. Je suis convaincu que la coopération et l'instauration de la confiance entre l'Afghanistan et les pays voisins, notamment en Asie centrale, seront déterminantes pour trouver des solutions à long terme en matière de sécurité dans la région.

Les effets nuisibles croissants des idéologies extrémistes violentes en Syrie, en Iraq et dans d'autres pays sont très inquiétants. Les extrémistes qui

combattent pour l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) exploitent l'instabilité de ces pays et menacent maintenant des groupes ethniques et religieux. Dans ce contexte, la Lettonie a rejoint les États-Unis dans leurs efforts pour mettre en place une action coordonnée de la communauté internationale pour lutter contre l'EIIL. Nous nous félicitons vivement de l'adoption, par le Conseil de sécurité, de la résolution 2178 (2014) relative aux combattants étrangers. La Lettonie a déjà commencé à élaborer des mesures pour prévenir le recrutement de combattants étrangers et empêcher qu'ils n'obtiennent un appui.

La Lettonie est préoccupée par la sécurité des journalistes en période de troubles politiques et de conflit. Tous les journalistes emprisonnés doivent être libérés. La liberté des médias et le libre accès à l'information, y compris en ligne, sont des éléments essentiels à toute démocratie.

Les conflits armés en Afrique ont des répercussions sur la stabilité et le développement durable des populations des pays concernés. La Lettonie participe aux opérations de paix et de sécurité au Mali et en République centrafricaine en vue de contribuer au règlement des conflits et d'améliorer la sécurité dans ces régions. La Lettonie est prête à s'engager pour le renforcement de l'action de maintien de la paix des Nations Unies dans le monde.

La Lettonie se félicite du dialogue en cours entre les E3+3 et l'Iran, qui vise à négocier un accord global sur le programme nucléaire iranien. Les parties à ce dialogue, en particulier l'Iran, doivent s'efforcer par tous les moyens de mettre à profit la prolongation des délais afin de trouver une solution. Nous devons agir en vue de la revitalisation du programme mondial de désarmement et de non-prolifération. Le succès de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2015 dépend du rétablissement de la confiance et d'un ensemble d'objectifs communs entre les États parties. La Lettonie a été l'un des premiers États à signer et à ratifier le Traité sur le commerce des armes. Nous engageons tous les États Membres à faire de même.

La paix et la sécurité sont toutes deux des facteurs à part entière du développement durable et des objectifs y relatifs. Lorsque les sociétés ne connaissent pas la paix, nous ne pouvons pas parvenir au développement durable. Chaque pays a sa part de responsabilité dans la réalisation de cet objectif. Nos sociétés ont besoin de gouvernements honnêtes et responsables qui les

prémunissent contre la violence et la criminalité et qui leur assurent le respect des libertés fondamentales et une croissance économique durable.

Il y a 14 ans, nous, États Membres de l'Organisation des Nations Unies, avons pris l'engagement historique d'éliminer l'extrême pauvreté et d'améliorer la santé et le bien-être de la population mondiale en l'espace de 15 ans. Le nouveau programme de développement doit aller plus loin. Nous devons relever des défis d'envergure mondiale tels que les conflits, le terrorisme, les inégalités, l'absence d'état de droit, les changements climatiques et les catastrophes naturelles. Les dimensions sociales, économiques et environnementales de la soutenabilité doivent être traitées de façon équilibrée.

M^{me} Gunnarsdóttir (Islande) Vice-Présidente, assume la présidence.

Je remercie le Secrétaire général de s'être personnellement engagé à réunir les représentants des gouvernements, du monde des affaires, de l'industrie, de la finance et de la société civile pour un débat sur les changements climatiques cette semaine. La Lettonie appuie les initiatives du Secrétaire général. Le programme pour l'après-2015 doit être conforme à l'ensemble des droits de l'homme et être sous-tendu par l'état de droit. Il doit viser à remédier aux inégalités et à la discrimination, au moyen notamment du progrès des technologies de l'information et de la communication, qui sont des facteurs essentiels du développement sous toutes ses formes. L'égalité des sexes est essentielle à l'établissement de relations de respect et d'égalité au sein de la société. Ces valeurs importent beaucoup à la Lettonie. Aspirant à devenir membre du Conseil des droits de l'homme pour la période 2015-2017, nous continuerons de promouvoir ces valeurs au niveau mondial. Enfin et surtout, le programme pour l'après-2015 doit reposer sur de solides mécanismes de responsabilisation des acteurs et sur un partenariat mondial renforcé. Cela requiert une participation active des gouvernements, de la société civile, du secteur privé et du système des Nations Unies.

Au premier semestre de 2015, la Lettonie assumera la présidence du Conseil de l'Union européenne. L'Europe a besoin du monde autant que le monde a besoin d'elle. C'est la raison pour laquelle la présidence lettonne mettra l'accent sur le renforcement de l'engagement de l'Union européenne dans le monde. Nous nous emploierons activement à promouvoir la coopération entre l'Europe et ses voisins et avec les pays

d'Asie centrale. Je confirme que mon pays est déterminé à participer activement aux efforts déployés pour définir notre avenir commun.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Lettonie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Andris Bērziņš, Président de la République de Lettonie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Ali Bongo Ondimba, Président de la République gabonaise

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République gabonaise.

M. Ali Bongo Ondimba, Président de la République gabonaise, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Ali Bongo Ondimba, Président de la République gabonaise, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Bongo Ondimba : Je tiens tout d'abord à adresser mes sincères félicitations à S. E. M. Sam Kutesa pour son élection à la tête de la soixante-neuvième session ordinaire de l'Assemblée générale. Je l'assure d'ores et déjà du soutien de mon pays. Le travail remarquable accompli par son prédécesseur, S. E. M. John William Ashe, au cours de la précédente session mérite notre reconnaissance. Il en est de même des louables et inlassables efforts du Secrétaire général, M. Ban Ki-Moon, à la tête de notre Organisation.

Lors de notre précédente session, nous déplorions et dénoncions déjà les lâches attaques terroristes contre le centre commercial de Nairobi. Voici que, comme par une fatalité, la présente session se tient dans un contexte tout aussi préoccupant, marqué par de graves menaces à la paix et à la sécurité internationales : d'abord, l'avancée de la nébuleuse terroriste Boko Haram, qui étend son champ d'action à la frontière des pays voisins du Gabon, semant la désolation et tuant sans distinction; ensuite, la réapparition de l'épidémie de fièvre hémorragique à virus Ebola, d'une virulence sans précédent, qui endeuille l'Afrique. Qu'il me soit permis de m'incliner devant la mémoire de ceux qui ont perdu la vie en

tendant de secourir les malades. Je rends également un hommage solennel aux hommes et femmes qui, au péril de leur vie, se battent chaque jour pour l'éradication de cette pandémie.

La menace que représente le virus Ebola étant globale, les ripostes nationales devraient être relayées par une mobilisation générale au niveau planétaire. C'est dans ce sens que mon pays se félicite des mesures prises récemment par l'Union africaine et l'Organisation des Nations Unies, ainsi que des nombreuses initiatives nationales annoncées. J'accueille favorablement la décision de l'Organisation des Nations Unies d'envoyer une mission sanitaire d'urgence pour combattre l'épidémie d'Ebola dans les pays affectés. Mon pays, qui par le passé a gagné la bataille face à plusieurs crises Ebola, se propose de mettre à disposition le Centre international de recherche médicale de Franceville dont l'expertise sur cette épidémie est avérée.

Je me réjouis que cette session nous permette de débattre sur un sujet qui nous préoccupe tous, à savoir «Élaborer et concrétiser un programme de développement porteur de transformation pour l'après-2015 ». Le rapport adopté récemment par l'Assemblée générale sur les objectifs de développement durable constitue pour le Gabon une base solide dans l'élaboration de ce programme. Mon pays se réjouit que les priorités africaines, notamment l'éradication de l'extrême pauvreté, la promotion d'une agriculture durable, l'industrialisation et la protection de l'environnement, figurent en bonne place dans ce rapport.

Je voudrais rappeler que le Gabon est entré dans le processus du programme de développement pour l'après-2015 dans le cadre de la mise en œuvre du plan stratégique « Gabon émergent ». Ce plan procède d'une vision, d'une approche qui nous conduit à nous définir un programme de développement ambitieux. Ce programme intègre bien sûr les préoccupations prises en compte dans les objectifs du Millénaire pour le développement, tout comme les défis liés aux changements climatiques et à la sécurité alimentaire. Il accorde naturellement une place de choix à tout ce qui concourt à la mise en valeur du potentiel que constitue la jeunesse. La stratégie mise en place par le Gabon vise à accélérer la transformation structurelle de son économie en passant, dans un avenir proche, d'une économie de rente à une économie d'industries et de services à forte valeur ajoutée.

Dans la phase actuelle de la réalisation de ce programme, l'accent est particulièrement mis sur les

facteurs de compétitivité que sont la formation du capital humain, la construction et la mise à niveau des infrastructures de développement, y compris le développement du numérique et l'augmentation de la capacité énergétique. Ainsi, à court terme, nous envisageons de consentir des efforts supplémentaires en matière d'éducation et de formation dans l'optique d'améliorer le rendement du système éducatif de base. L'objectif, ici, est de renforcer l'employabilité en vue de fournir une main d'œuvre qualifiée au marché de l'emploi, et d'accélérer l'insertion des jeunes dans la vie active. Le développement de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de la pisciculture, y compris la sécurité alimentaire, continue de bénéficier d'une attention soutenue de mon gouvernement. Ce sont là autant de domaines où nous avons cru devoir anticiper notre saut dans le programme de développement pour l'après-2015.

Il est notoire que tous ces efforts ne peuvent véritablement prospérer que dans un environnement politique, économique et social où règne la bonne gouvernance. C'est dans cette optique que le Gabon s'est doté d'instruments institutionnels, tels que la Commission nationale de la lutte contre l'enrichissement illicite, dont la mission globale est de garantir la transparence et l'obligation de reddition dans la gestion des deniers publics. Depuis lors, j'ai fait de la lutte contre la corruption un objectif stratégique prioritaire. En ce moment même, des missions de contrôle et d'inspection d'envergure sont menées dans tout le pays avec des résultats conséquents. Je reste profondément convaincu que pour conférer de solides bases à notre programme pour l'après-2015, il nous faut modeler notre environnement économique de sorte que la transparence guide l'attribution des marchés publics et des permis, la rentabilisation des investissements, mais aussi le respect des obligations des opérateurs économiques vis-à-vis de l'État.

L'engagement du Gabon en matière de lutte contre le changement climatique reste constant, compte tenu de la gravité du phénomène. En effet, comme cela a déjà été souligné, le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat nous rappelle la dure réalité des dégâts causés par les changements climatiques, et nous aurions tort de rester insensibles à ce qui se passe sous nos yeux. C'est pour cela que je me félicite des engagements pris par les Chefs d'État et de gouvernement au terme du sommet sur le climat qui s'est tenu ici même le 23 septembre dernier.

Je réitère, du haut de cette tribune, la détermination du Gabon à assumer sa part du devoir. Notre ambition, faut-il le rappeler, est de diminuer, d'ici à 2025, plus de la moitié des émissions de gaz à effet de serre produites par chaque Gabonais. Mon pays tient par ailleurs à renforcer sa contribution aux efforts de la communauté internationale en vue de l'adoption d'un accord plus contraignant, appelé à succéder au Protocole de Kyoto. C'est tout le sens de la rencontre que nous allons organiser à Libreville, du 18 au 19 mars 2015, pour une initiative des pays du Sud en faveur du climat. Par cette initiative, qui interviendra après la Conférence de Lima, étape importante, nous voulons apporter une contribution structurée des pays du Sud au succès de la Conférence de Paris. L'ampleur des dérèglements causés par le réchauffement de la Terre atteste que le changement climatique est une question existentielle. Face à l'extrême gravité du péril qui nous menace, nous devons nous unir. Nous devons travailler main dans la main, avec le même objectif : la planète doit être sauvée à Paris en décembre 2015.

Dans un an, l'Organisation célébrera son soixante-dixième anniversaire. Cette maturité doit lui permettre de mieux répondre aux défis multiformes qui se présentent à elle. La réalisation effective d'un programme de développement porteur de transformation pour l'après-2015 est également à ce prix. C'est pourquoi il nous faut poursuivre nos efforts en vue de résoudre les crises et foyers de tension ayant cours dans diverses parties du monde.

En ce qui concerne la République centrafricaine, le Gabon continue de participer activement aux efforts de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, de l'Union Africaine, de l'ONU et du reste de la communauté internationale, efforts qui visent à la stabilisation de la situation politico-sécuritaire, économique et humanitaire sur le terrain.

Je tiens, à cet égard, à saluer le Forum de Brazzaville pour la paix en Centrafrique, qui s'est conclu par la signature d'un accord de cessation des hostilités. Par ailleurs, le Gabon se félicite de la mise en place effective de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine, qui a pris le relais de la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine. Pour ce qui est du Mali, le Gabon soutient le processus de paix engagé et appuie les efforts de médiation déployés par le Burkina Faso, l'Algérie et le Maroc aux fins de parvenir à une paix durable.

Au Soudan du Sud, le Gabon soutient les efforts de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et de l'Union africaine dans la recherche d'une solution politique négociée entre les deux belligérants.

S'agissant du conflit israélo-palestinien, je salue la signature, sous la médiation de l'Égypte, du cessez-le-feu entre Israël et le Hamas. Je forme le vœu que cette trêve dure et favorise la reprise des négociations directes en vue de la réalisation de la vision largement partagée de la création d'un État palestinien viable, existant en bonne intelligence aux côtés d'Israël, dans la paix et la sécurité, à l'intérieur de frontières sûres et internationalement reconnues.

En ce qui concerne le Sahara occidental, le Gabon se félicite des efforts de dialogue et de négociations déployés par l'Organisation. Mon pays tient à réitérer son soutien à l'initiative marocaine qui nous paraît être une proposition courageuse et réaliste susceptible d'aboutir à un règlement durable.

Enfin, pour ce qui est de l'embargo contre Cuba, le Gabon réitère sa position en faveur de sa levée, en raison de son impact négatif sur le bien-être de la population.

Jamais la menace terroriste n'a été aussi forte que ces derniers temps, hypothéquant la survie même des institutions des pays touchés par ce phénomène odieux. En Afrique, l'activisme de Boko Haram pousse des populations entières à vivre loin de leurs foyers d'origine, dans la terreur, la précarité et le désespoir.

Au Moyen-Orient, le prétendu État islamique a fini par étendre son règne funeste dans l'est de la Syrie et le nord de l'Iraq. Son implantation s'est accompagnée d'un long cortège de viols, d'exécutions sommaires, de décapitations et de punitions de tous ordres perpétrés contre tous ceux qui, aux yeux des extrémistes, symbolisent le refus de la radicalisation.

Aucune nation n'étant désormais épargnée par la folie meurtrière de ces entités négatives, la lutte contre le terrorisme se doit d'être plus concertée et plus coordonnée. Mon pays réitère son soutien aux efforts internationaux ainsi menés et réaffirme sa ferme condamnation des actes terroristes sous toutes leurs formes et manifestations. C'est pour faire face au défi sécuritaire que représente le terrorisme que nous devons renforcer les capacités opérationnelles de nos forces de défense et de sécurité, conformément à l'esprit de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies.

À ces préoccupations de paix et de sécurité s'ajoutent d'autres menaces transversales, notamment le braconnage et le commerce illicite des espèces protégées. Ce phénomène grandissant, plus particulièrement en Afrique centrale, constitue une menace à trois niveaux : écologique, économique et sur le plan de la sécurité. C'est en cela que mon pays demeure attaché à l'Initiative de Londres de février 2014. Nous réaffirmons notre engagement à lutter contre le braconnage et à appliquer un moratoire sur le commerce de l'ivoire. Dans ce sens, le Gabon et l'Allemagne organisent demain, 26 septembre, un évènement parallèle sur cette question.

Mon pays est plus que jamais déterminé à coopérer davantage, aux côtés des autres États, à la formulation d'un outil de développement qui tiendra compte des préoccupations globales de nos populations. Cela implique, entre autres, que nous devons opérer des avancées dans la réforme du système des Nations Unies. C'est dans cette perspective que le Gabon, à l'instar d'autres pays Membres de l'Organisation des Nations Unies, adhère à l'initiative « Unis dans l'action ». Actuellement au cœur de la réforme de l'ONU, cette démarche vise à améliorer la cohérence des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies.

Le respect de la dignité humaine et des libertés fondamentales demeure au centre des préoccupations de mon gouvernement. C'est tout le sens que nous donnons à notre présidence du Conseil des droits de l'homme qui intervient dans un contexte international très difficile, marqué par de nombreuses violations des droits de l'homme. En dépit de ces défis, le Conseil a su réagir et apporter des solutions aux situations d'urgence engendrées par ces violations. Le leadership du Gabon a permis d'entretenir un débat constructif et surtout d'éviter de retomber dans la politisation ou la polarisation des discussions. Je tiens à renouveler toute ma reconnaissance aux pays qui nous apportent leur soutien pour la réussite de notre mandat.

C'est le lieu, ici, d'encourager la prise en compte de la dimension des droits de l'homme dans la réflexion actuelle sur le programme pour l'après-2015. Le Gabon y est favorable et propose de mettre un accent particulier sur le lien entre droits de l'homme et développement durable. Au regard de ce qui précède, le Gabon reste engagé, aux côtés des autres États, à continuer d'œuvrer à la recherche de solutions collectives adaptées aux défis actuels en vue d'un monde meilleur.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République gabonaise de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Ali Bongo Ondimba, Président de la République gabonaise, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Juan Carlos Varela Rodríguez, Président de la République du Panama

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Panama.

M. Juan Carlos Varela Rodríguez, Président de la République du Panama, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Juan Carlos Varela Rodríguez, Président de la République du Panama, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Varela Rodríguez (*parle en espagnol*) : Je tiens tout d'abord à féliciter M. Sam Kutesa, Ministre ougandais des affaires étrangères, de son élection à la présidence de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale.

Je suis originaire d'une région où, dans ma jeunesse, se sont déroulés des conflits très difficiles, lesquels m'ont incité à entrer dans la vie publique. C'est ainsi que je peux aujourd'hui prendre la parole devant l'Assemblée générale, en qualité de Président de la République du Panama, à une époque où le monde traverse des conflits et des situations très graves que nous sommes tous appelés à affronter. Je m'exprime au nom d'un peuple noble, raisonnable et pacifique, auquel j'adresse, depuis cette tribune, mes salutations chaleureuses. Le peuple panaméen, peuple épris de paix, m'a donné l'occasion de diriger un gouvernement qui a redonné à notre pays une politique étrangère privilégiant l'unité et le consensus, basée sur notre situation géographique et sur une mission : celle d'être le champion de la paix et du bien commun de tous les habitants de cette belle planète.

En dépit des graves conflits qui sévissent actuellement dans le monde, l'Amérique est en paix. Les principaux défis auxquels nous sommes confrontés sont les inégalités, la criminalité organisée, le trafic de

stupéfiants, la traite des êtres humains et le besoin de régler les flux migratoires, qui sont nécessaires, vers les pays aux économies plus développées. Ces défis sont relevés par nos gouvernements, mais ils exigent une plus grande coordination. En tant que dirigeants politiques, nous devons comprendre que, pour instaurer et maintenir la paix dans le monde, nous devons d'abord faire en sorte que nos pays empruntent cette même voie. C'est pourquoi je suis attaché à la justice sociale et au renforcement de l'état de droit, à la tête d'un gouvernement honnête, à visage humain, proche de la population et dont la force repose sur le principe que le seul objectif de la fonction publique est de servir les autres, en mettant les ressources de notre pays au service du peuple panaméen, de la région et du monde.

Il y a 14 ans, les chefs d'État et de gouvernement de la communauté internationale, réunis dans le cadre de l'Assemblée générale des Nations Unies, ont approuvé la Déclaration du Millénaire (résolution 55/2), qui définissait le programme mondial pour le développement, lequel visait à relever une série de défis communs et à améliorer la vie de nos peuples. En dépit de certaines divergences, les pays étaient alors parvenus à s'entendre sur un consensus visant à revoir les priorités de chaque État afin d'accorder la première place à la réalisation d'objectifs fondamentaux qui garantiraient le développement humain de nos concitoyens.

Aujourd'hui, près d'une décennie et demie après l'adoption de cette déclaration historique, tous les pays sans exception, sous divers gouvernements, ont fait des progrès considérables dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Toutefois, non seulement un grand nombre de défis du Millénaire subsistent, mais de nouveaux s'y sont également ajoutés, nécessitant de trouver de nouveaux consensus et de fixer de nouveaux objectifs aux niveaux régional, continental et mondial. C'est pourquoi, au nom du peuple et du Gouvernement panaméens, je tiens à réaffirmer l'engagement de notre État à faciliter le dialogue, qui permette de réunir de nouveau la communauté internationale en vue de redéfinir le programme mondial de développement pour l'après-2015.

Depuis cinq siècles, l'isthme de Panama constitue une voie de transit pour les civilisations. Aujourd'hui, notre pays remplit toujours ce rôle et, en cette année qui marque le centenaire du canal de Panama, nous réaffirmons notre volonté d'être un État au service de la communauté internationale, avec le canal, notre

système logistique, nos ports, à nos aéroports et le cœur ouvert aux pays du monde entier.

Tout comme dans ce bâtiment, Siège de l'Organisation des Nations Unies, tous les drapeaux du monde flottent au canal de Panama, ce qui est un motif de fierté et de satisfaction pour tous les Panaméens. C'est pourquoi notre pays constitue un point de convergence et que nous avons une grande responsabilité envers le peuple panaméen et la communauté internationale. Notre pays a par ailleurs accepté le défi de mener à bien le projet d'expansion du canal, que nous concrétiserons avec fermeté et détermination, grâce à l'aide de professionnels et d'ouvriers de notre pays et de diverses régions du monde.

Les Panaméens se sentent investis d'une grande responsabilité, celle de contribuer à la recherche d'accords pour maintenir la paix sociale, promouvoir la sécurité internationale et parvenir à rassembler les efforts en vue de résoudre les problèmes qui nous touchent tous. C'est pourquoi nous réaffirmons aujourd'hui notre vocation de pays de dialogue prêt à assumer la responsabilité d'unir les Amériques et le reste du monde dans le cadre de l'ONU et, chaque fois que l'occasion se présente, de jouer un rôle de médiateur aux fins du règlement des divergences de vues qui nous empêchent de nous mettre d'accord pour relever les nouveaux défis mondiaux. En avril 2015, notre pays accueillera le Sommet des Amériques, et nous sommes en train de préparer cet événement pour que le Sommet rassemble tous les chefs d'État et de gouvernement de l'hémisphère afin d'encourager l'intégration et la paix sociale, dans un climat d'équité et de prospérité.

Les 193 pays du monde possèdent des systèmes politiques, des croyances, des religions et des cultures divers qu'il convient de respecter. Malgré ces différences, ils sont tous confrontés aux mêmes défis. Par conséquent, dans la quête du bien-être de leurs concitoyens, les dirigeants sont appelés à trouver des critères communs pour renforcer les systèmes multilatéraux, lesquels doivent être activés, avec toute la force que possèdent les États, afin de lutter contre les menaces et les problèmes communs.

En dépit des conflits et des situations difficiles qui sévissent à travers le monde, il nous parvient de puissants messages d'espoir : des médecins volontaires de différentes régions du monde font progresser la lutte contre le virus Ebola en Afrique, et plusieurs pays se sont unis avec détermination pour combattre les terroristes qui commettent des crimes abominables

à l'encontre d'innocents et menacent la paix et la sécurité internationales. Le Panama salue ces efforts, les soutient, et exprime sa solidarité avec toutes les victimes et leurs familles.

Je suis convaincu que les hommes et les femmes qui choisissent la vie publique doivent uniquement être au service du peuple qui les a élus et gérer le pouvoir public qui leur a été octroyé temporairement en vue d'améliorer la qualité de vie de la population. La politique devrait être l'une des expressions les plus fortes du service public, car elle représente la quête du bien commun. Le plus grand legs pour lequel je me battraï au cours des cinq prochaines années est de laisser aux Panaméens une démocratie fonctionnelle qui renforce l'état de droit et dans laquelle les fonctionnaires doivent uniquement servir l'État, avec des institutions fortes, respectant le principe de responsabilité et rejetant l'impunité afin de garantir la mise en place de gouvernements honnêtes et transparents. Tous les gouvernements ont l'obligation de veiller à ce que les ressources de l'État soient utilisées exclusivement au service des citoyens, et à ce que les intérêts du peuple soient défendus dans tout ce qu'ils entreprennent.

Attaché à cette mission et à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, j'ai pris mes fonctions de président de mon pays le 1^{er} juillet, et j'ai formé un gouvernement qui permettra à la croissance économique du Panama de se poursuivre, en donnant la priorité à l'investissement public ayant davantage de retombées sur la qualité de vie de l'ensemble des Panaméens. Avec une croissance économique moyenne de 7%, des investissements étrangers en hausse, une sécurité juridique, une inflation réduite, un faible taux de chômage et un système démocratique consolidé, nous sommes peu à peu en train de réaliser les propositions pour lesquelles j'ai été élu.

Au cours de notre mandat, nous prenons des mesures énergiques pour freiner la spéculation sur les denrées alimentaires. Nous faisons en sorte que chaque famille panaméenne dispose d'un logement digne avec un accès à l'eau potable, des services d'assainissement de base, le tout-à-l'égout, ainsi que des usines de traitement des eaux usées et des déchets solides. Nous avons lancé de grands programmes sociaux pour que nos jeunes puissent grandir dans des quartiers sûrs leur offrant des perspectives d'avenir, de meilleurs emplois, des installations sportives et des centres culturels pour qu'ils ne sombrent pas dans la délinquance.

Nos écoles publiques seront dotées d'équipements adéquats et d'enseignants qualifiés en anglais afin de dispenser une éducation bilingue. Notre système de protection sociale permettra à tous les étudiants d'aller au terme de leurs études secondaires, et aux personnes âgées de vivre dans la dignité. Nos étudiants auront la possibilité d'aller à l'université ou d'étudier dans de nouveaux établissements d'enseignement technique supérieur qui les prépareront aux nouveaux emplois que notre économie est en train de créer dans les domaines de la logistique et du tourisme, entre autres.

Notre système de santé publique sera unifié, et les économies qui en découleront seront destinées à renforcer les programmes de santé préventive pour fournir des soins médicaux, des traitements et des médicaments de première qualité. Nous sommes en train de construire un système de transport public moderne et efficace avec les nouveaux projets des lignes 2 et 3 du métro de Panama, et ce afin d'améliorer la qualité de vie de la population. Nous allons développer le tourisme et renforcer les connexions aériennes vers et depuis les principales villes des États-Unis, du Canada, de l'Amérique latine, des Caraïbes et de l'Europe. Nous allons protéger nos systèmes logistiques et financiers pour éviter qu'ils ne soient utilisés par le crime organisé et les groupes criminels, que l'État combattra de toutes ses forces afin d'en venir à bout et de les maintenir à distance de nos jeunes et de nos quartiers.

Notre gouvernement oeuvrera sans relâche à préparer nos jeunes à être des citoyens du monde responsables et à prendre soin de nos ressources naturelles, pour veiller au développement durable. Nous travaillerons en étroite collaboration avec le secteur privé et la société civile pour réaliser tous ces objectifs nationaux, ainsi que les objectifs du Millénaire pour le développement et les nouveaux objectifs du programme mondial.

Nous vivons dans un monde de diversité, aux cultures, religions et systèmes politiques variés, mais, pour le bien-être de nos concitoyens, nous pouvons toujours trouver l'unité. C'était la formule du succès, au moment de l'adoption de la Déclaration du Millénaire, et ce sera aussi la formule clef pour définir et mener à bien le programme pour l'après-2015.

L'Assemblée peut compter sur le Panama pour agir en pays respectueux des autres, disposé à faire office de passerelle en vue d'obtenir ces accords, sur la base du respect de la diversité, de la tolérance, du pluralisme et des droits de l'homme. Mais surtout, elle

peut compter sur le Gouvernement panaméen pour être composé d'hommes et de femmes respectueux des lois et disposés à faire profiter les autres de leur expérience, à apprendre des meilleures pratiques et à contribuer à la paix mondiale, au développement socioéconomique et au bien-être de tous les peuples.

J'aimerais, pour terminer, redire ici une phrase qui m'accompagne depuis ma jeunesse : « Le moment est venu de mettre nos capacités au service des autres ». Que Dieu nous donne la force de continuer à travailler ensemble à un avenir meilleur pour nos concitoyens et pour les générations futures.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Panama de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Juan Carlos Varela Rodríguez, Président de la République du Panama, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Joseph Kabila Kabange, Président de la République démocratique du Congo

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République démocratique du Congo.

M. Joseph Kabila Kabange, Président de la République démocratique du Congo, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Joseph Kabila Kabange, Président de la République démocratique du Congo, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Kabila Kabange : Je me réjouis d'être ici ce jour pour apporter, une fois encore, la contribution de la République démocratique du Congo au débat sur le présent et l'avenir de l'humanité. Je m'en réjouis d'autant plus que cette soixante-neuvième session ordinaire de l'Assemblée générale de l'Organisation se tient dans une conjoncture internationale particulièrement délicate, marquée par trois phénomènes qui, si nous n'y prenons garde, vont retarder à coup sûr la réalisation de l'objectif ainsi fixé. Je veux citer le terrorisme, la résurgence en Afrique de la maladie à virus Ebola et les nombreuses atteintes à la paix en divers endroits de la planète.

En dépit des louables efforts déployés aussi bien par les États que par les organisations internationales, le terrorisme, une des formes extrêmes de l'intolérance humaine, continue à faire dans le monde des victimes aussi nombreuses qu'innocentes. L'Afrique, jadis épargnée par cette forme de violence aveugle, en est aujourd'hui l'épicentre. Les populations de la Libye, du Mali, du Kenya, de la Somalie, du Nigéria et de tant d'autres pays d'Europe, d'Amérique et d'Asie, sont ainsi régulièrement endeuillées par des attentats, des prises d'otages et des exécutions sommaires. Y faire collectivement face s'impose à tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies, à la fois comme une obligation morale et comme la seule stratégie efficace si nous voulons éradiquer sûrement et rapidement cette barbarie.

Depuis la dernière session de l'Assemblée générale, un problème majeur de santé publique perturbe tout autant la marche de l'Afrique vers son développement. Il s'agit des pertes humaines que le virus Ebola inflige à certains pays de l'Afrique subsaharienne, soit, en moins de six mois, plus de 2 000 morts, dont une quarantaine dans mon propre pays. L'Afrique mène un combat héroïque contre ce virus. Elle mérite d'être soutenue.

Je sais gré à la communauté internationale, qui, consciente qu'au-delà des populations africaines aujourd'hui touchées, c'est l'humanité toute entière qui est menacée, a témoigné aux pays affectés une solidarité à la fois touchante et efficace. Je remercie la communauté internationale de son appréciable appui technique et logistique dans la riposte contre cette épidémie. Je forme le vœu de voir à l'avenir ce bel exemple de fraternité humaine prendre le pas sur la concurrence aveugle à laquelle nous assistons si souvent, et se manifester avec autant de ferveur dans d'autres secteurs.

Quant à la République démocratique du Congo, touchée pour la septième fois, elle a non seulement réussi à contenir cette nouvelle épidémie là où elle avait éclaté – dans le territoire de Boende, dans la province de l'Équateur – mais aussi apporté son concours à la lutte contre l'épidémie en Afrique de l'Ouest. Et aujourd'hui qu'elle a pratiquement maîtrisé la situation sur son territoire, la République démocratique du Congo est prête à envoyer de nouveau ses experts dans les autres pays affectés.

Je saisis cette occasion pour annoncer, du haut de cette tribune, que, forte de son expérience de plus de 30 ans dans la gestion des épidémies d'Ebola, la

République démocratique du Congo va mettre en place, dès le mois d'octobre prochain, des centres de formation pluridisciplinaires pour former un personnel de santé à même de répondre, en qualité et en quantité, aux besoins des pays africains qui sont ou seraient à l'avenir touchés par ce type d'épidémie.

Quant aux guerres qui embrasent diverses parties du monde, notamment le Moyen-Orient, l'Ukraine, la Syrie, l'Iraq, la Libye et la République centrafricaine, il y a lieu, d'une part, de rappeler que notre organisation a été créée à la suite d'une guerre mondiale, afin de mettre en place des mécanismes capables de prévenir, sinon de gérer des situations qui n'apportent au monde que le deuil et la désolation et, d'autre part, de se demander pourquoi, des décennies après la Conférence de San Francisco, l'humanité paraît à ce point incapable de préserver et de garantir la paix. Conscient qu'en ce domaine tout apport est le bienvenu, je voudrais réaffirmer l'engagement de la République démocratique du Congo d'œuvrer sans relâche pour la paix et la stabilité en Afrique et dans le monde. C'est dans cette optique que s'inscrit la présence des contingents congolais de l'armée et de la police en République centrafricaine.

La question de la paix est fondamentale, car, sans la paix, l'humanité ne saura pas réaliser et mettre en œuvre un programme transformateur de développement, comme le veut le thème central de la présente session. Cet objectif ne sera pas non plus atteint tant que le terrorisme n'aura pas été contenu et des épidémies, telles que l'Ebola, vaincues. D'expérience, nous, Congolais, savons qu'il n'y a pas de défi qui ne puisse être relevé pour peu qu'il y ait de la volonté, de la méthode et de la détermination. Nous savons tous où en était mon pays il y a à peine 13 ans. Je suis heureux de vous dire ce jour que la République démocratique du Congo est de nouveau un pays debout, un pays où la paix retrouvée se consolide chaque jour davantage, un pays dont l'économie est l'une des plus dynamiques du continent, avec un taux d'inflation proche de zéro, un taux de croissance au-dessus de la moyenne africaine depuis près d'une décennie et des réserves de change en constante augmentation, un pays en pleine reconstruction où routes, écoles, hôpitaux et infrastructures diverses sont construits en nombre et à un rythme sans précédent.

Sur le plan politique, la consolidation de la démocratie et le renforcement de la cohésion nationale demeurent nos objectifs prioritaires. À ce propos, je réaffirme la tenue prochaine des élections, conformément au calendrier arrêté par l'institution

nationale compétente, à savoir la Commission électorale nationale indépendante. Toutes les dispositions sont prises pour que notre pays en sorte plus apaisé, plus uni et plus fort.

Sur le plan sécuritaire, le dialogue politique, la diplomatie et l'action militaire ont été judicieusement combinés afin de nous rapprocher sûrement de l'objectif que nous nous sommes fixé d'éradiquer les forces négatives de notre territoire, contribuant ainsi à ramener la paix dans l'est de notre pays, comme avec les pays limitrophes. En vue de consolider cette paix et d'améliorer les conditions sociales de nos populations, nous travaillons à l'amélioration du climat des affaires afin de stimuler les investissements, de favoriser une plus grande création de valeur ajoutée locale, et de créer davantage d'emplois.

Comme on peut s'en rendre compte, mon pays a résolument mis le cap sur la reconstruction, le développement, et l'émergence, avec pour ambition la victoire sur la pauvreté, l'injustice et les inégalités sociales. La tâche est certes ardue et il y a encore du chemin à parcourir pour atteindre l'objectif ultime. Mais, c'est avec enthousiasme et abnégation que le peuple congolais s'acquitte de cette tâche, déterminé comme jamais à rendre irréversible cette marche vers le progrès, et à propulser le pays à un niveau de développement à la mesure de ses potentialités. Pour y parvenir, il nous faut à tout prix préserver la stabilité. C'est donc à cette stabilité que nous allons dorénavant consacrer la primeur de nos efforts. Et nous comptons sur l'accompagnement de nos partenaires dans la priorisation de tout ce qui pourrait y concourir.

Avant de clore mon propos, permettez-moi de rappeler le plaidoyer récurrent de la République démocratique du Congo pour une juste représentation de l'Afrique dans les organes de prise de décisions de l'Organisation des Nations Unies, particulièrement au sein du Conseil de sécurité. Il n'est pas normal, en effet, que l'Afrique, continent auquel appartiennent six des dix économies les plus dynamiques du monde aujourd'hui, dont le taux de croissance et la jeunesse de la population augurent d'un statut de puissance démographique et qui, de par ses forêts, ses réserves d'eau douce et ses terres arables, est incontournable dans la mise en œuvre des stratégies de développement durable, ne dispose pas de sièges permanents au sein de l'organe de notre organisation chargé de veiller sur la paix et la sécurité internationales. Il est temps, plus que temps, que cela

change. C'est une question de justice. C'est aussi la condition de notre efficacité collective.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République démocratique du Congo de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Joseph Kabila Kabange, Président de la République démocratique du Congo, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Rosen Plevneliev, Président de la République de Bulgarie

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Bulgarie.

M. Rosen Plevneliev, Président de la République de Bulgarie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Rosen Plevneliev, Président de la République de Bulgarie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Plevneliev (*parle en anglais*) : Je voudrais féliciter M. Sam Kutesa, de l'Ouganda, de son accession à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session. Je tiens également à adresser mes remerciements les plus chaleureux à M. John Ashe pour le travail qu'il a accompli en tant que Président de l'Assemblée générale à sa soixante-huitième session.

Au cours des derniers mois, la Bulgarie et les Balkans ont connu des inondations sans précédent. Des milliers de personnes ont perdu leurs maisons, les récoltes ont été détruites et beaucoup d'innocents sont morts. Ces fortes tempêtes ne font plus partie de l'actualité, mais de la vie quotidienne. Une fois de plus, la nature nous a rappelé qu'aujourd'hui, les déclarations politiques à elles seules ne suffisent pas. Il est temps d'agir, pour le bien de nos enfants et de la planète. Comme l'a dit un homme sage, nous n'avons pas hérité la terre de nos pères; nous l'avons empruntée à nos enfants. Il faut régler la question du changement climatique de toute urgence. Je tiens à remercier le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, d'avoir organisé le sommet sur le climat. La Bulgarie apportera son concours actif à la conclusion en 2015 des négociations sur un nouvel accord sur le climat, universel et juridiquement contraignant.

La Bulgarie a contribué à la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement et à l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015 en participant aux travaux du Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable. Ce Groupe s'est acquitté de son mandat. Son rapport et le rapport du Groupe de personnalités de haut niveau chargé du programme de développement pour l'après-2015 (A/67/890, annexe), sont les principaux documents sur lesquels se baseront nos futures discussions alors que nous entrons dans la phase critique du débat sur le programme de développement pour l'après-2015. Il est absolument nécessaire que toutes les parties restent engagées et déterminées à atteindre l'objectif final – un cadre ambitieux et tourné vers l'avenir. Nous ne pourrions pas élaborer un programme de développement véritablement porteur de transformation pour l'après-2015 si nous ne comblons pas les lacunes des objectifs du Millénaire pour le développement et si nous ne tirons pas les enseignements de cette expérience. Le nouveau cadre doit se fonder sur les principes de respect des droits de l'homme, d'intégration, de bonne gouvernance et d'état de droit. Des cibles spécifiques relatives aux jeunes dans les domaines de l'éducation, des soins de santé et de l'emploi sont également d'une importance capitale.

Le développement est impensable en l'absence de paix et de sécurité. L'annexion illégale de la Crimée par la Fédération de Russie et le conflit dans l'est de l'Ukraine sont devenus l'une des menaces les plus graves à la paix et à la sécurité en Europe depuis la Seconde Guerre mondiale. Cela porte gravement atteinte à la sécurité dans la région de la mer Noire. L'annexion illégale de la Crimée met en péril l'ordre international. Après la Seconde Guerre mondiale, nous avons construit notre monde sur des principes clairs énoncés dans la Charte des Nations Unies. Ces principes ont été foulés aux pieds en l'espace de quelques semaines. La Bulgarie appuie fermement la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Mon pays ne reconnaît pas le référendum illégal organisé en Crimée et condamne son annexion par la Russie, qu'il considère comme une violation du droit international. La Bulgarie s'est jointe aux nombreux coauteurs de la résolution 68/262 sur l'intégrité territoriale de l'Ukraine.

Mon pays se félicite de l'accord de cessez-le-feu et attend avec intérêt la mise en œuvre du plan de paix. La Bulgarie salue tous les efforts internationaux déployés en vue du règlement pacifique du conflit. Nous saluons l'engagement ferme du Secrétaire général, M. Ban

Ki-moon, et les initiatives de l'Union européenne et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, ainsi que les efforts déployés par le groupe de contact trilatéral. La Russie doit cesser d'armer et d'appuyer les séparatistes en Ukraine.

Dans quelques jours, les Ukrainiens se rendront aux urnes pour élire un nouveau Parlement. Ils ont le droit de décider de leur propre avenir. J'espère sincèrement que ces élections seront un grand pas en avant en vue de l'édification d'une Ukraine démocratique et prospère. La signature et la ratification des accords d'association entre l'Union européenne et l'Ukraine, le Moldova et la Géorgie représentent une étape importante dans le processus de l'intégration européenne de ces pays. Les changements positifs que l'on observe aujourd'hui dans les Balkans n'auraient pas été possibles sans le moteur de l'intégration européenne.

L'escalade de la violence et la détérioration situation humanitaire en Syrie demeurent une source de vive préoccupation. Des millions de personnes ont fui leur pays à la recherche de la paix pour se réfugier dans les pays voisins. Des centaines de milliers de personnes ont perdu la vie. Plus de 10 000 réfugiés ont demandé l'asile en Bulgarie. Une solution durable au conflit en Syrie passe nécessairement par un processus politique sans exclusive. Nous appelons le Conseil de sécurité à faire preuve d'unité. L'unité du Conseil de sécurité est d'une importance cruciale pour le règlement de ce conflit.

La crise syrienne, ainsi que les violences et les tensions confessionnelles qui ont éclaté en Iraq, ont aggravé la situation humanitaire et en matière de sécurité dans l'ensemble de la région Moyen-Orient. La Bulgarie condamne fermement les attaques armées et les meurtres perpétrés par l'organisation terroriste connue sous le nom d'État islamique, qui ont pris pour cible des minorités religieuses et ethniques, et dénonce les exécutions brutales de personnes innocentes. La Bulgarie est un membre à part entière de la vaste coalition internationale contre le terrorisme. Mon pays, qui est membre de l'Union européenne et de l'OTAN, apporte son appui politique et fournit une aide humanitaire et matérielle, dans la mesure de ses moyens. Nous saluons l'adoption de la résolution 2178 (2014) du Conseil de sécurité sur les combattants terroristes étrangers.

Il est essentiel de lutter contre la radicalisation, d'appuyer le renforcement de l'État en Iraq et de coopérer avec les partenaires régionaux. Nous saluons l'élection de M. Haider al-Abadi au poste de Premier

Ministre de l'Iraq. Nous espérons que sous sa direction, un gouvernement largement représentatif sera formé en vue de préserver l'intégrité territoriale et la souveraineté du pays.

La Bulgarie apprécie à sa juste valeur le rôle que joue l'ONU en Iraq et la contribution de l'ancien Ministre bulgare des affaires étrangères, M. Nickolay Mladenov, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq. Nous sommes favorables à un règlement juste et durable du conflit israélo-palestinien sur la base de la solution des deux États. Cela passe nécessairement par des négociations directes, sans conditions préalables et dans le respect des obligations internationales pertinentes. Tout accord de cessez-le-feu durable doit à la fois répondre aux préoccupations d'Israël en matière de sécurité et satisfaire les exigences des Palestiniens tendant à la levée du blocus imposé à la bande de Gaza.

L'adoption du Traité sur le commerce des armes est une réalisation importante de la communauté internationale. Un peu plus d'un an plus tard, le seuil de 50 ratifications a été franchi ce matin. Je me réjouis de ce que mon pays fait partie des 50 États qui ont fait d'une réalité l'entrée en vigueur de cet important instrument juridique. Le Traité sur le commerce des armes comble une grave lacune dans le droit international. Il établit une réglementation du commerce des armes classiques au niveau mondial. Maintenant, sa mise en œuvre et son universalisation sont de la plus haute importance.

Il y a 25 ans, le mur de Berlin est tombé et les processus de transition démocratique en Europe centrale et orientale ont démarré. Mon pays, la Bulgarie, a choisi de devenir une démocratie européenne moderne. Nous nous sommes à nouveau engagés sur la voie de la liberté, de l'indépendance, de l'état de droit et du respect des droits de l'homme. Notre société a montré qu'elle est fermement attachée aux valeurs et principes démocratiques. Nous avons observé des changements politiques semblables dans toute l'Europe du Sud-Est. Les pays des Balkans sont devenus des partenaires, partageant les mêmes valeurs et ayant les mêmes projets d'avenir. Nous avons jeté des ponts de confiance, d'amitié et de respect mutuel. Nous œuvrons ensemble pour que les Balkans aient des liens plus étroits et soient plus compétitifs et plus prospères.

Les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit sont au cœur de la politique étrangère de mon pays. La détermination de la Bulgarie à promouvoir les droits de l'homme à l'échelle du système des Nations Unies a été

renforcée sous la présidence bulgare de la Commission des questions sociales, humanitaires et culturelles de l'Assemblée générale à sa soixante-huitième session. La Bulgarie est déterminée à continuer de contribuer à la promotion et au respect des droits de l'homme au niveau international en sa qualité de membre du Conseil des droits de l'homme pour la période 2019-2021. Elle compte sur le soutien précieux de ses partenaires à sa candidature.

Mon pays salue la nomination du Prince Zeid Ra'ad Zeid Al-Husseini (Jordanie) au poste de Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme ; c'est un excellent choix du Secrétaire général. Nous souhaitons au Prince Zeid plein succès dans l'exécution de son mandat.

Nous appuyons le plan d'action « Les droits avant tout » du Secrétaire général visant à garantir les droits de l'homme dans le monde. La Bulgarie salue la perspicacité et l'esprit d'initiative dont a fait preuve le Vice-Secrétaire général, M. Jan Eliasson, concernant cette initiative ainsi que sa contribution utile à la promotion des droits de l'homme dans l'ensemble du système des Nations Unies.

La Bulgarie est préoccupée par les attaques antisémites perpétrées récemment, en particulier en Europe. La Bulgarie, qui a sauvé la vie de 48 000 Juifs bulgares durant la Deuxième Guerre mondiale, condamne fermement les manifestations violentes et répugnantes d'antisémitisme qui se reproduisent régulièrement.

Cette année, la communauté internationale célèbre le vingt-cinquième anniversaire de l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant, qui a établi une norme universelle pour la promotion efficace des droits de l'enfant. La Bulgarie félicite l'UNICEF de l'énorme contribution qu'elle apporte depuis en vue d'améliorer les conditions de vie des enfants et de promouvoir leurs droits dans le monde. En tant que membre du Bureau du Conseil d'administration de l'UNICEF cette année, mon pays appuie tous les efforts visant la protection de l'enfance et l'obtention de résultats pour les enfants et y contribue activement.

Mon pays est convaincu que le processus de réforme des Nations Unies doit être poursuivi afin d'accroître l'efficacité, la représentativité et la transparence du système dans son ensemble, et de faire en sorte qu'il soit mieux adapté et corresponde aux nouvelles réalités. En tant que membre du Groupe des

États d'Europe orientale, la Bulgarie réaffirme qu'elle est favorable à ce que ce groupe obtienne au moins un siège supplémentaire de membre non permanent au sein d'un Conseil de sécurité élargi. La Bulgarie souhaite devenir membre non permanent du Conseil de sécurité en 2018-2019.

À la fin de 2016, le deuxième mandat du très respecté Secrétaire général en exercice, M. Ban Ki-moon, prendra fin. Mon pays apprécie énormément ses remarquables qualités de chef et son dévouement. La Bulgarie s'attend à ce que, le moment venu, les États Membres de l'ONU soient en mesure de nommer un digne successeur. À cet effet, je voudrais citer la résolution pertinente qui indique que :

« [L]ors du choix et de la nomination du meilleur candidat possible, il faudra continuer de tenir dûment compte du roulement régional et aussi de la représentation équitable des hommes et des femmes » (*résolution 51/241, annexe, par. 59*).

La Bulgarie est convaincue que le moment est enfin venu pour le Groupe des États d'Europe orientale d'être représenté à la tête de l'Organisation.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) :

Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Bulgarie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Rosen Plevneliev, Président de la République de Bulgarie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Bujar Nishani, Président de la République d'Albanie

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) :

L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République d'Albanie.

M. Bujar Nishani, Président de la République d'Albanie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

La Présidente par intérim (*parle en anglais*) :

Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Bujar Nishani, Président de la République d'Albanie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Nishani (*parle en anglais*) : C'est pour moi un grand plaisir de prendre la parole devant l'Assemblée générale à sa soixante-neuvième session.

Je voudrais d'abord féliciter le Président de l'Assemblée générale, M. Sam Kutesa, de son élection à ce poste et l'assurer du plein appui de mon pays à la présente session. Je pense que, compte tenu de son esprit d'initiative et de son expérience, il consolidera les progrès faits par son prédécesseur qui a travaillé avec dévouement pour obtenir des résultats concrets.

Je saisis également cette occasion pour remercier sincèrement le Secrétaire général de sa clairvoyance et son rôle moteur à la tête de l'ONU et des efforts soutenus qu'il déploie pour la revitalisation et la réforme de l'ONU.

L'Albanie veut une ONU efficace et cohérente, capable de réaliser ce pour quoi ce système multidimensionnel a été créé. Nous appuyons le rôle accru et la contribution aux efforts visant à préserver la paix et la sécurité, à venir à bout de la pauvreté et des inégalités, à assurer un développement humain et économique durable, et à promouvoir le respect et la protection des droits de l'homme comme valeur universelle de l'humanité. Une ONU plus adaptée, en mesure de réagir rapidement à des crises anthropiques ou naturelles et d'utiliser avec efficacité ses ressources humaines et financières, est essentielle pour atteindre ces objectifs, le monde étant de plus en plus en proie au chaos et à la faim.

Le maintien, le rétablissement et la consolidation de la paix et de la sécurité constituent l'une des trois composantes fondamentales de l'action de l'ONU. Avec tant de ressources, de connaissances et d'effectifs investis pour faire face aux crises aussi diverses que complexes qui sévissent de par le monde, il est tout simplement impossible de faire abstraction de ce qu'a fait l'Organisation pour le monde, année après année, décennie après décennie. Pourtant, les défis à la paix, à la sécurité et aux valeurs humaines ont perduré en 2014, nécessitant de la part des Nations Unies une action plus dynamique, mieux coordonnée et plus rapide.

Nous déplorons les événements survenus au Soudan du Sud, où se déroulent des tragédies qui ne cessent d'ébranler la conscience humaine. Les affrontements motivés par des considérations ethniques n'ont causé que trop de souffrances aux populations innocentes. Seul un règlement politique négocié qui prenne en considération, protège et respecte les droits de toutes les communautés concernées peut aider à restaurer la confiance et l'entente, et à ouvrir un nouveau chapitre, celui d'un avenir meilleur pour le plus jeune pays du monde.

Il est difficile de trouver les mots pour décrire la situation en Syrie. Après plus de trois ans de combats meurtriers, les conditions dans le pays sont à peine vivables. Tout ce que l'on peut imaginer comme acte effroyable y a été commis. Plus de 170 000 personnes ont trouvé la mort, des millions d'autres sont réduites au statut de réfugiés, et une grande partie du pays est en ruine. Avec la poursuite au quotidien des combats et des atrocités à grande échelle, tout espoir de voir la guerre prendre fin est un rêve bien tenu pour ceux qui restent pris au piège sur place. L'Albanie s'est jointe à l'initiative prise par une soixantaine d'États Membres de l'Organisation des Nations Unies en vue de saisir la Cour pénale internationale de la situation en Syrie. Malheureusement, cet effort, comme tant d'autres initiatives concernant la Syrie, a fait l'objet d'un veto au Conseil de sécurité. Nous réaffirmons que les auteurs des atrocités commises en Syrie doivent répondre de leurs actes et que le peuple syrien mérite secours et justice.

Les événements survenus cette année en Ukraine sont profondément préoccupants. Des comportements que nous croyions relégués au passé une fois pour toute, que nous croyions appartenir aux livres d'histoire, où ils devaient servir de leçon à la génération actuelle et aux générations futures, des actes commis en violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale d'un autre pays, en contravention et au mépris flagrants de la Charte des Nations Unies, ont été hélas remis d'actualité par un Membre de l'Organisation des Nations Unies, membre permanent du Conseil de sécurité, la Fédération de Russie.

Malgré toute la propagande débitée par la Russie, la crise ukrainienne n'avait rien à voir avec la protection des droits des minorités d'origine russe. C'était beaucoup plus simple : il ne s'agissait, depuis le début, que de l'ambition d'un pays plus puissant de redessiner les frontières d'un autre en vue de satisfaire sa convoitise pour le territoire de son voisin. Bien que le Conseil de sécurité se soit avéré incapable d'agir à ce sujet, l'Assemblée générale, elle, a voté massivement contre l'annexion illégale de la Crimée par la Russie. Les États Membres de l'Organisation des Nations Unies, l'Albanie comprise, ont signifié clairement leur appui à l'intégrité territoriale et à la souveraineté de l'Ukraine et leur plein respect des normes et des principes du droit international, et nous réaffirmons que les relations internationales doivent être régies par un strict respect des normes et des principes du droit international et de

la Charte des Nations Unies. Le cas de l'Ukraine ne fait pas exception.

Dans ce contexte d'éruption effrénée de crises et de catastrophes, et dans cet engrenage d'insécurité aux quatre coins du monde, le développement est également mis à rude épreuve. L'Organisation des Nations Unies a contribué à mieux sensibiliser l'opinion publique mondiale sur les obstacles au développement et sur les solutions durables susceptibles de permettre la croissance économique, une intégration sociale sans laissés pour compte et la protection de l'environnement, et de mettre notre planète sur une voie de développement durable à long terme.

Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont donné lieu à l'une des campagnes mondiales de lutte contre la pauvreté les plus réussies de l'histoire. Portant sur la pauvreté, la faim, la santé maternelle et infantile, l'égalité des sexes, l'éducation et l'environnement, les OMD ont permis d'enregistrer des progrès importants aux niveaux national, régional et international et d'améliorer la vie de millions de personnes. Le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté a été réduit de moitié depuis 2005, mais à quelques mois de l'échéance fixée, beaucoup reste encore à faire.

Or un autre programme ambitieux de développement durable à long terme, conçu pour succéder aux OMD, est en voie d'élaboration. L'Albanie a participé activement aux consultations mondiales visant à faire entendre la voix des peuples dans la formulation du programme de développement pour l'après-2015. L'Albanie a accepté de mettre à l'épreuve l'un des objectifs de développement proposés en matière de gouvernance et d'état de droit pour aider les pays à parvenir à un développement durable. Nous espérons qu'il sera tenu compte, dans l'élaboration du prochain programme des Nations Unies pour l'après-2015, de notre expérience en matière de supervision de la gouvernance, de l'état de droit et d'institutions efficaces et compétentes.

Le terrorisme reste une menace majeure à la paix et à la sécurité internationales, et la lutte contre le terrorisme est une priorité nécessitant un engagement plus important. Nous sommes conscients qu'on ne peut parer cette menace mondiale que par une action collective et une riposte énergique. L'Albanie condamne dans les termes les plus virulents toutes les attaques terroristes perpétrées par les groupes et organisations terroristes en Iraq et en Syrie, et notamment par l'État islamique

d'Iraq et du Levant (EIIL). Consciente que le terrorisme est une menace qui ne connaît pas de frontières, une menace pour les valeurs et les principes de l'humanité, ainsi que pour les différents pays et régions, l'Albanie s'est jointe à la coalition internationale récemment formée à des fins de dissuasion, comme pour permettre une victoire à terme contre l'EIIL.

L'intégration et la coopération européenne dans notre région, et la situation actuelle en Europe sur les plans géopolitique et de la sécurité, ont beaucoup évolué ces derniers mois. Les Balkans occidentaux, dont fait partie mon pays, sont une région européenne d'une grande importance géostratégique, qui s'est pleinement engagée, dernièrement, dans la voie d'une plus grande stabilité politique, ainsi que du progrès économique et du développement durable, au moyen d'une coopération renforcée, d'une politique sécuritaire caractérisée par des relations de bon voisinage avec les pays riverains et de la consolidation de la paix. La voie européenne est la meilleure garante qui soit de la réalisation de ces objectifs dans notre région.

Nous sommes déterminés à régler les différents problèmes bilatéraux dès que possible, dans l'intérêt de notre population et de nos relations avec nos voisins. Nous sommes pleinement conscients qu'il nous faut adopter un certain nombre de mesures pour éliminer la corruption et la criminalité organisée. À l'instar de tous les pays de la région, nous avons fait part de notre volonté de procéder à des réformes conjointes permettant d'apporter une stabilité économique et une prospérité plus grandes à nos concitoyens, de nous ouvrir des marchés et d'attirer les investissements étrangers.

La République du Kosovo est l'un des membres de la communauté des Balkans occidentaux, et le plus jeune État de la région. En moins de six ans comme État indépendant, le Kosovo a réussi, grâce à un programme de développement porteur de transformation, à obtenir une reconnaissance internationale étendue et ininterrompue et à intégrer avec succès des organisations internationales, régionales et mondiales telles que la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque de développement de l'Europe orientale, la Commission de Venise, le Processus de coopération d'Europe du Sud-Est, et d'autres. Il est devenu un facteur important de paix et de stabilité dans la région, et l'Albanie soutient pleinement son développement général, ainsi que sa stabilité et son intégrité territoriale au sein de ses frontières actuelles.

Les progrès du Kosovo, le nouveau climat qui règne dans la région et la nécessité pour celle-ci dans son ensemble de se diriger vers plus de coopération et de prospérité ont ouvert la voie, sous les auspices de l'Union européenne, à des pourparlers fructueux entre le Kosovo et la Serbie, placés sur un pied d'égalité, pour trouver des solutions concrètes aux problèmes d'ordre technique qui intéressent leurs citoyens. Le temps a démontré qu'il était sage de prendre langue, sous la forme d'un dialogue qui a déjà produit des résultats tangibles, rapproché les deux pays, de même qu'il a facilité et accéléré la procédure d'intégration des deux États à l'Union européenne. L'Albanie appuie sans réserve le dialogue engagé et appelle à l'application intégrale des accords conclus.

Jusqu'à présent, le Kosovo a été reconnu par 108 États Membres de l'ONU, soit plus de la moitié des pays qui composent l'Organisation. Cette reconnaissance a indubitablement joué un rôle important dans les progrès qu'il a pu accomplir. Par conséquent, et une fois de plus, nous invitons les pays qui ne l'ont pas encore fait à reconnaître le Kosovo, étant donné que, ce faisant, non seulement ils aideraient le pays à se bâtir un avenir adéquat, mais ils contribueraient également à la paix et à la stabilité dans la région.

M. Masood Khan (Pakistan), Vice-Président, assume la présidence.

Nous demeurons convaincus que l'application rapide et intégrale de l'Accord-cadre d'Ohrid est indispensable à la stabilisation durable de la Macédoine, à la consolidation de la démocratie et de l'état de droit, et à la pleine réalisation des droits des Albanais. L'Albanie encourage la poursuite du dialogue entre les autorités de Belgrade et les Albanais de la vallée de Preševo afin de promouvoir les droits de ces derniers conformément aux normes internationales, en se concentrant notamment sur le règlement des problèmes économiques, sociaux, éducatifs et culturels.

Au cours des deux dernières décennies, l'Albanie s'est transformée de telle sorte qu'un État totalitaire y a laissé la place à une démocratie qui fonctionne. Les progrès sont tout particulièrement flagrants dans le domaine des droits de l'homme. La protection et la promotion de ces droits sont l'une des priorités nationales et participent de la politique étrangère de l'Albanie. Le pays se pose en modèle précieux de respect de la diversité, de tolérance et de coexistence pour la région des Balkans et au-delà. La tolérance et l'hospitalité

sont des valeurs inhérentes au peuple albanais, qui sont profondément ancrées dans notre tradition nationale.

La présentation par l'Albanie de sa candidature à un siège au Conseil des droits de l'homme pour la période 2015-2017 est simplement la conséquence logique de notre cheminement vers l'édification d'une nation fondée sur les droits de l'homme. Nous ne doutons pas que l'Albanie a accumulé une expérience assez riche de la démocratie au fil des ans pour être en mesure de la partager avec d'autres pays Membres de l'ONU. De plus, en réaffirmant l'universalité, l'indivisibilité et l'interdépendance des droits de l'homme, l'Albanie est déterminée à apporter un point de vue national et régional aux délibérations du Conseil et à ses activités de plaidoyer en faveur des droits de l'homme à l'échelle mondiale.

Nous avons conscience que notre statut de membre du Conseil pour la période 2015-2017 constituerait un défi assorti de grandes responsabilités pour nous montrer digne de la confiance des États Membres. D'un autre côté, cela donnerait à mon pays une impulsion supplémentaire pour approfondir son entreprise de démocratisation et relever les normes qu'il applique en matière de droits de l'homme. Par conséquent, l'Albanie, après avoir obtenu l'aval du groupe des États d'Europe orientale, apprécierait vivement que tous les autres États Membres soutiennent sa candidature au Conseil.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer que l'Albanie est résolue à continuer d'appuyer le programme d'action des Nations Unies et le renforcement du rôle de l'Organisation dans le monde entier.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République d'Albanie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Bujar Nishani, Président de la République d'Albanie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. János Áder, Président de la Hongrie

Le Président par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la Hongrie.

M. János Áder, Président de la Hongrie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de

souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. János Áder, Président de la Hongrie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Áder (*parle en hongrois; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : « Si tu veux la paix, prépare la guerre ». Ainsi s'exprime Publius Flavius Vegetius Renatus – Végèce – dans son *De re militari (Traité de l'art militaire)*, écrit il y a plus de 1 600 ans. Cette citation a été utilisée bien des fois et dans toutes sortes de circonstances. Si l'Assemblée pense qu'après cela je vais parler des guerres et des conflits armés qui font rage dans le monde, elle se trompe. Je voudrais plutôt parler à l'Assemblée d'une guerre et d'une bataille que nous sommes apparemment en train de perdre. Il s'agit d'une guerre que nous menons contre notre propre milieu naturel et contre notre propre nature humaine.

Il y a deux jours, ici même, dans la salle de l'Assemblée générale, beaucoup ont entendu les mots du Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, et du Président Obama au sujet des sombres conséquences du changement climatique (voir A/69/PV.6). Il nous a été présenté des statistiques très détaillées qui illustrent la gravité de la situation et la nécessité de mettre nos efforts en commun. Nous nous y préparons depuis longtemps.

Quand avons-nous remarqué pour la première fois les signes d'un problème environnemental? Peu de gens savent sans doute que le premier signe clair a été décelé en 1896, lorsqu'un scientifique suédois a écrit qu'une hausse de la concentration de dioxyde de carbone dans l'atmosphère entraînerait une augmentation de la température; 60 ans plus tard, nous disposons de mesures précises pour étayer cette déclaration. Il a fallu encore attendre 30 ans pour qu'ici, à l'ONU, l'on comprenne qu'un traité ou un accord serait à l'avenir nécessaire pour faire face à ce problème. Dix ans de plus devaient encore s'écouler avant que le Protocole de Kyoto ne soit signé. Entre la première prise de conscience et l'accord conclu à Kyoto, un siècle s'est donc écoulé.

Après Kyoto, un certain nombre de conférences, de colloques scientifiques et de réunions politiques se sont tenues. Dans les dernières décennies, nombreux sont ceux qui, à maintes occasions, ont évoqué les conséquences des changements climatiques et la nécessité de faire quelque chose. Pourtant, la situation a continué de se dégrader. Je ne citerai à cet égard qu'un chiffre : depuis 1990 – c'est-à-dire au cours du dernier quart de siècle – et en dépit de toute la détermination

du monde, de l'accord de Kyoto et des promesses faites, nous avons observé une hausse de 30 % de la concentration atmosphérique de dioxyde de carbone.

Bien que la nature nous ait mis en garde à maintes et maintes reprises, de fâcheux événements climatiques continuent de se produire, les uns après les autres. Je me permettrai de citer quelques exemples survenus l'année dernière. En 2013, dans l'État de l'Uttar Pradesh en Inde, des températures inférieures à 0°C ont été enregistrées en janvier, ce qui ne s'était jamais vu. Parallèlement, dans la région finlandaise de Laponie – qui n'est pas exactement située sur le pourtour méditerranéen – la température a atteint 31°C en mai, tandis que Bethléem a fêté Noël sous la neige, ce que personne ne se rappelle avoir jamais vécu. En Australie, l'été dernier, 123 records de température ont été établis en 90 jours.

Le Danube, le plus grand fleuve d'Europe, nous a donné un coup de semonce après l'autre. En voici un exemple, que je me permets de tirer de Hongrie. Avant la Deuxième Guerre mondiale, les crues du Danube avaient occasionné nombre d'inondations, mais qui n'avaient jamais dépassé, jusque récemment, la hauteur de 8 mètres, même au plus fort de la crue. Au cours des quatre dernières années, le niveau du Danube a dépassé par quatre fois 8 mètres. De fait, il a atteint l'an dernier près de neuf mètres.

Inondations, ouragans et autres phénomènes météorologiques défavorables se produisent dans des régions où ils n'étaient jamais survenus auparavant, à des périodes de l'année inédites. Nous nous réunissons ici à New York où, il y a deux ans, l'ouragan Sandy a provoqué des dégâts évalués à 20 milliards de dollars et coûté la vie à plus de 40 personnes. Cela s'est produit alors que, pendant des années, les autorités new-yorkaises avaient été prévenues par les chercheurs de l'imminence d'un phénomène fâcheux et de la nécessité de renforcer les protections offertes par les digues, entre autres. Il aurait fallu dépenser pour cela quelques centaines de millions de dollars; en définitive, les dégâts provoqués par Sandy auront coûté beaucoup plus cher. C'est ce qui explique que, il y a deux jours, l'Assemblée a pu entendre le maire de New York évoquer les 35 prochaines années et son désir de réduire de 80 % les émissions nocives de la ville.

Ces derniers jours, nous avons évoqué à plusieurs reprises les préparatifs auxquels nous procédons pour la conférence de Paris de 2015, et notre désir de parvenir à un accord à cette occasion. J'estime qu'il faut saluer l'action du Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, à cet

égard. Il a véritablement fait tout son possible pour que nous parvenions à une conclusion commune à Paris en 2015. La question reste de savoir si nous faisons, nous les États Membres, tout notre possible. Allons-nous faire tout notre possible pour garantir le succès de la conférence de Paris?

Les déclarations que j'ai entendues ces derniers jours ne me portent guère à l'optimisme. Ces déclarations rejettent toute responsabilité et projettent une certaine étroitesse de vues politique fort peu prometteuse. Pourquoi ne pouvons-nous pas laisser parler la science et écouter les conseils de nos chercheurs? Pourquoi ne pouvons-nous pas accepter des conclusions scientifiques qui semblent aujourd'hui évidentes? Pourquoi ne pouvons-nous pas accepter les signes d'avertissement que nous lance notre planète? Pourquoi ne pouvons-nous pas apprendre, avec toutes ces leçons que nous prodigue la nature? Pourquoi ne tirons-nous pas même les enseignements de notre propre exemple?

Il est un bon exemple dont nous pourrions tirer les leçons : celui des gaz dits chlorofluorocarbures et des dégâts qu'ils occasionnent dans la couche d'ozone. En deux mots, ces gaz ont été utilisés pour la première fois dans les années 50. Il n'a fallu que 30 ans pour que la couche d'ozone soit réduite de 40% au-dessus de l'Antarctique. C'est également le temps que tous les pays du monde ont mis à en comprendre les répercussions médicales. Je veux parler, entre autres, de l'incidence élevée des cancers de la peau. C'est à la toute dernière minute, finalement, qu'un accord a fini par être arraché à Montréal, qui a permis d'interdire l'utilisation de ces gaz. Trente-cinq années après, nous venons de voir, la semaine dernière, le premier rapport envisageant la régénération de la couche d'ozone.

Quant à l'étroitesse de vues, en politique, nous en avons vu des exemples dans le passé. Je n'en citerai qu'un : le Secrétaire des États-Unis chargé de l'Intérieur durant la présidence de M. Reagan, M. Donald Hodel, déclarait qu'un bon moyen de se protéger contre l'amincissement de la couche d'ozone était d'acheter des chapeaux à large bord et de porter des lunettes fumées. Pourquoi faut-il que nous attendions que la concentration de dioxyde de carbone dans l'atmosphère ait des conséquences aussi graves que celles de la destruction de la couche d'ozone? Pourquoi ne pourrions-nous pas, en fin d'année prochaine, faire le nécessaire pour que la conférence de Paris soit une réussite comparable à celle de Montréal?

Je suis convaincu que le problème est plus important que ce que nous imaginons. Les chercheurs ont déjà reconnu que l'objectif souhaité, et bien souvent formulé, consistant à limiter à 2°C la hausse de la température était de plus en plus compromis. Il y a quelques jours à peine, nous avons pu lire que la concentration en dioxyde de carbone n'avait jamais été aussi élevée que l'an dernier. Il est fort possible que nous ayons déjà atteint un stade où – que nous parvenions ou non à un accord aujourd'hui ou demain –, les chercheurs soient obligés de nous dire que nous devons de toute façon subir à l'avenir toutes les conséquences des décisions irresponsables prises aujourd'hui comme hier, sous la forme d'inondations, d'ouragans et d'autres phénomènes climatiques défavorables.

Nous devons nous faire à l'idée – et j'ose dire que ce sera très dur – que la prochaine génération, la génération de nos enfants, devra malheureusement vivre avec cette situation. Nous devons payer cher nos politiques environnementales irresponsables.

Aujourd'hui, il ne suffit plus de réduire les émissions. Il ne suffit pas non plus de se mettre d'accord sur la réduction des émissions. Nous devons nous préparer à faire face à des catastrophes et des phénomènes naturels de plus en plus graves. Nous devons tenir compte de l'avertissement de Nicholas Stern, qui a dit il y a huit ans que ne pas consacrer 1% de notre produit intérieur brut (PIB) à la prévention serait risquer une récession jusqu'à 20% du PIB du fait de la dégradation de l'environnement

Je viens de citer l'exemple de la ville de New York. Quelques centaines de millions de dollars auraient suffi à éviter des dégâts s'élevant à plusieurs milliards de dollars. L'exemple de New York montre que nous sommes non pas à la vingt-quatrième heure, mais bien à la vingt-cinquième. La tragédie subie par cette métropole, hôte de notre réunion, justifie une fois de plus les propos de Végèce, quelque peu modifiés pour la circonstance, à savoir que qui veut le calme se prépare à la catastrophe.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la Hongrie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. János Áder, Président de la Hongrie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

La séance est levée à 18 h 20.